



PRISE EN CHARGE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Le comité d'experts formule des suggestions

Dans un bilan à mi-parcours contenu dans le rapport qu'il a publié le 24 avril à Brazzaville, le comité d'experts près le comité national de la riposte au coronavirus a formulé des suggestions pour une meilleure gestion de la pandémie.

Ce rapport relève quelques problèmes logistiques à résoudre. Il s'agit notamment du manque de spécialistes en infectiologie et de psychologues, l'absence de lits de réanimation, l'accélération des travaux de réhabilitation au niveau du site de Léyono, le renforcement des

capacités de prise en charge biologique pour la célérité des résultats, l'acquisition de respirateurs et de drogue de réanimation, mais aussi l'adoption d'un protocole thérapeutique harmonisé pour tous les patients.

Pages 6-7

COVID-19

Le gouvernement s'oppose à la stigmatisation des malades



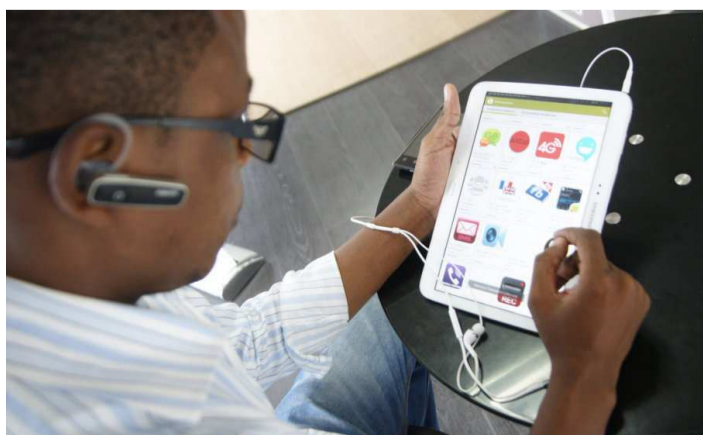
Jacqueline Lydia Mikolo

Au regard du nombre croissant des personnes testées positives au Covid-19 dans le pays (200 cas confirmés le 24 avril), la ministre de la Santé a, au cours d'une conférence presse, exhorté les Congolais au respect des règles barrières pour stopper la propagation de la maladie. Elle a déclaré ne pas vouloir exposer les personnes guéries ou en observation. « Nous ne pouvons pas obliger les malades à témoigner encore moins révéler leurs identités afin d'éviter la stigmatisation et ne pas compliquer la prise en charge psychologique. Ceux qui veulent le faire, le feront dans un environnement où la dignité et le respect de la personne seront pris en compte, et que le malade qui témoigne se sente en confiance pour pouvoir partager son expérience », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Page 3

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Congo fait un bond d'environ 2% du revenu en mars 2020



Une hausse de 21,93% du revenu de l'Internet mobile en mars 2020

Comparé aux données de l'année dernière, le revenu de la téléphonie et de l'internet mobile au Congo a connu une augmentation de 1,82% soit une recette de 16,4 milliards de FCFA, selon un rapport dressé au mois de mars 2020 par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques.

Page 4

Le Pct demande plus de détermination dans la lutte contre la pandémie



La séance de travail entre le Pct et le gouvernement

Au cours d'une séance de travail avec le gouvernement, le principal parti de la majorité présidentielle a présenté des propositions en vue d'amener l'exécutif à mieux gérer la crise sanitaire. « Les mesures qui ont été prises nous paraissent positives, mais nous avons demandé au gouvernement d'être déterminé dans leur application (...). C'est un appui critique au gouvernement », a précisé le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Moussa.

Page 2

CORONAVIRUS

Communiqué de l'ambassade du Congo en France

Page 5

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de Terminale A et Troisième dans ce numéro

Supplément

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Checkpoints

Page 2

ÉDITORIAL

Checkpoints

Prolongé probablement jusqu'au 10 mai prochain, après une première séquence de trois semaines passée avec plus ou moins de flottements, l'état d'urgence sanitaire ainsi que ses mesures d'accompagnement, le confinement à domicile et le couvre-feu nocturne, ne vont pas sans créer quelques tensions. Elles sont palpables aux checkpoints de filtrage de la circulation automobile.

La réalité est que, contrairement aux premiers jours de l'entrée en vigueur de ce dispositif institué pour endiguer la propagation du Covid-19, le nombre de véhicules en circulation dans la ville de Brazzaville a sensiblement augmenté. Il est des endroits où l'on se croirait en fin de confinement au regard de l'ambiance qui y règne. Pour ne citer que l'esplanade de la télévision nationale au départ du quartier Massengo, le terminus de Mikalou, le rond-point Mazala à Moukondo, le Camp de la milice, les abords du lycée Saint-Exupéry, à Bacongo.

En dehors des services essentiels listés par le décret du Premier ministre, de plus en plus de particuliers ont reçu un laissez-passer ou peut-être se le sont donné par nécessité. Résultat des courses : le rythme avec lequel s'enchaînent les véhicules de tous types notamment les lundi, mercredi et vendredi jours d'ouverture des marchés est impressionnant. Cette autre façon des chauffeurs d'improviser deux à trois files là où le tronçon qu'ils empruntent n'en a prévu qu'une seule, met nécessairement les forces de l'ordre et les usagers en situation délicate.

Jeudi 23 avril, attendus chez le chef du gouvernement où ils devaient, avec d'autres collègues, présenter à ce dernier leur contribution financière au Fonds Covid-19, deux leaders de l'opposition qui se trouvaient à 100 mètres de la Primature, ont dû patienter près d'une heure dans leur voiture avant d'être autorisés à circuler. Ils étaient quasiment en mission, expliquaient le bien-fondé de leur déplacement, en face d'eux opéraient des agents de l'ordre qui leur exigeaient coûte-que-coûte un laissez-passer.

Il est certain que plus il va durer, plus l'état d'urgence sanitaire demandera du tact de la part des autorités à tous les niveaux pour sa bonne exécution. A la population de savoir s'y adapter, aux personnes franchissant les barrières de police à bord de leurs voitures de tenir compte des prescriptions énoncées, aux forces de l'ordre requises pour la circonstance de faire application des règlements en y associant beaucoup de pédagogie. Il serait inutile de créer une guerre dans la guerre bien connue qui est celle dirigée contre le Covid-19.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le PCT demande plus de détermination dans la lutte contre la pandémie

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) qui a eu une séance de travail le 24 avril avec le gouvernement, a souligné la nécessité de rendre obligatoire le port de masque.



Les deux parties pendant la séance de travail Flavier

Conduites respectivement par Pierre Moussa, secrétaire général du PCT, et Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, les deux délégations ont analysé les problèmes liés à la lutte contre le coronavirus (Covid-19). Parti au pouvoir, le PCT a salué les mesures prises par le gouvernement parmi lesquelles le confinement à domicile, l'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu, le port de masques ainsi que le respect des gestes barrières. « Les mesures qui ont été prises nous paraissent positives, mais nous avons demandé au gouvernement d'être déterminé dans leur application. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à appuyer ces mesures par une

campagne d'explication et de mobilisation afin que le peuple comprenne, par exemple, que le confinement n'est pas du tout pour l'ennuyer, le perturber », a expliqué le Pierre Moussa à la presse.

S'agissant des problèmes identifiés, le PCT a épinglé le dépistage précoce, l'approvisionnement des grandes villes en produits alimentaires ainsi que le financement de différentes opérations liées à la riposte au Covid-19. A titre d'exemple, le secrétaire général du PCT a cité le Fonds national de solidarité qui a besoin d'au moins 100 milliards de francs CFA.

« Il y a eu convergence des vues, mais il a fallu discuter. C'est un appui, mais un appui critique

au gouvernement. On pose des questions, il donne des réponses, on discute sur ce qui est positif et qui peut nous permettre d'aller de l'avant. Lorsqu'il y a quelques divergences on le dit mais pour aujourd'hui, je n'ai pas perçu de divergences, plutôt que la volonté commune d'aller de l'avant. C'est un combat, une guerre qui a surpris tout le monde », a poursuivi Pierre Moussa, annonçant que le PCT s'est inscrit à la généralisation du port de masque.

Réitérant son union sacrée à la situation actuelle que traverse le pays, le PCT a invité le gouvernement à tendre la main aux différents acteurs politiques. Selon lui, le pays compte plus de cent partis politiques et 300 associations et ONG. Le but étant de les emmener à participer à l'élan de solidarité nationale comme l'a fait récemment l'opposition constitutionnelle qui a remis dix millions de francs CFA au Fonds national de solidarité.

Cette rencontre a réuni dix ministres et dix membres du secrétariat permanent du PCT. Parmi les ministères, on peut citer ceux en charge de l'Intérieur, de la Santé, du Commerce, de l'Agriculture, des Affaires sociales et de l'Enseignement général.

Parfait Wilfried Douniama

« Les mesures qui ont été prises nous paraissent positives, mais nous avons demandé au gouvernement d'être déterminé dans leur application. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à appuyer ces mesures par une campagne d'explication et de mobilisation afin que le peuple comprenne, par exemple, que le confinement n'est pas du tout pour l'ennuyer, le perturber »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

La Banque mondiale octroie 6,8 milliards FCFA au Congo

L'aide de l'institution de Bretton Woods est destinée à accroître les capacités de dépistage et de prise en charge des malades de coronavirus (Covid-19), ainsi qu'à la riposte dans les villes les plus touchées.

Le Congo comme le reste de la planète est affecté par la crise sanitaire de Covid-19 et compte à ce jour deux cents cas contaminés pour six décès. L'état d'urgence sanitaire et le confinement décrétés depuis bientôt quatre semaines par le gouvernement peinent à freiner la progression de la maladie.

Après plusieurs jours de négociations avec le gouvernement congolais, le groupe de la Banque mondiale a approuvé, le 23 avril, un financement de 11,3 millions de dollars, soit 6,8 milliards FCFA, au titre de projet de riposte d'urgence au COVID-19. Selon Jean-Christophe Carret, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo, l'aide de l'Association internationale de développement (IDA) constitue un soutien immédiat pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de riposte à la pandémie.

Le projet renforcera également la campagne nationale de sensibilisation auprès de la population en vue de freiner la propagation de la maladie. « Le groupe de la Banque mondiale prend des mesures rapides et de grande envergure en vue d'aider les pays en développement à renforcer leur action contre la pandémie et à améliorer la veille sanitaire et les interventions de santé publique, tout en soutenant le secteur privé pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités et maintenir les emplois », souligne un communiqué de la Banque mondiale.

À noter que IDA est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à faible taux d'intérêt ou sans intérêt en faveur de projets et de programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des plus démunis.

Fiacre Kombo

CORONAVIRUS

Jacqueline Lydia Mikolo : « Les témoignages sur le Covid-19 ne peuvent se faire qu'avec le consentement des malades »

En conférence de presse le 24 avril à Brazzaville, la ministre chargée de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que le gouvernement ne peut pas obliger les malades du Covid-19 à témoigner de la prise en charge ou de la guérison sans leur accord pour éviter la stigmatisation, respecter le droit à l'image, le secret médical, la vie privée...

Quoique le Covid-19 prenne de l'ampleur dans le pays, chaque jour qui passe avec six cas de décès déplorés, il y a certains citoyens qui demeurent dans le déni de la pandémie. Pour croire, ils veulent voir les malades agonisants témoigner dans les médias ou encore les guéris partager leur expérience. Sur les réseaux sociaux, la pression monte à ce sujet. En conférence de presse, le 24 avril, la ministre chargée de la Santé a répondu à une question évoquant le problème : « Nous ne pouvons pas obliger les malades à témoigner encore moins dire que tel ou tel est malade afin d'éviter la stigmatisation pour ne pas compliquer la prise en charge psychologique. Ceux qui veulent le faire, le feront dans un environnement où la dignité et le respect de la personne seront pris en compte, et que la personne malade qui témoigne se sente en confiance pour pouvoir partager son expérience. »

Par ailleurs, il y a aussi le droit à l'image qui se pose. Cette notion juridique, en vue dans le domaine de la communication, permet à toute personne de s'opposer à l'utilisation commerciale ou non de son image au nom du respect de la vie privée. Sur la même question avec les comités départementaux de riposte, Pointe-Noire et Kouilou, le président de la commission de prise en charge du Covid-19, le Pr Alexis Elira Dokekias, a évoqué le secret médical qui interdit à tout médecin de communiquer à des tiers des informations sur son patient. « L'art de guérir garantit aussi



La ministre chargée de la Santé répondant aux questions de la presse

la confidentialité entre le médecin et le malade. Ne nous arracher pas cette confidentialité », a-t-il fait savoir.

Deux cents contaminés

Evoquant la situation épidémiologique, en date du 24 avril, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a indiqué que le Congo a totalisé deux cents contaminés au total, soit quatorze nouveaux dans les vingt-quatre heures ayant précédé sa communication.

Il y a dix-neuf guéris tandis que le nombre de décès est à six. Selon elle, le respect des mesures barrières (se laver régulièrement les mains avec du savon ou gel hydro-alcoolique, le port du masque, la distanciation sociale, le confinement) est le meilleur moyen de prévenir la pandémie. La population a intérêt à les observer pour briser la chaîne de contamination et éviter la propagation du Covid-19.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Entre amis

Deux tableaux permettent de donner lecture de la mobilisation des politiques, la semaine dernière, en rapport avec l'actualité du Covid-19. Les rendez-vous ont eu lieu chez le Premier ministre, Clément Mouamba, dont les bureaux, ces derniers temps, ont été plus qu'arpentés par différents donateurs. L'occasion pour lui de se rendre compte d'une chose : la solidarité que les plus hautes autorités ont appelée de leurs vœux a trouvé du répondant.

Premier tableau. Au complet, l'opposition congolaise, conduite par Pascal Tsaty Mabiala, a frappé à la porte du Premier ministre, le 23 avril. Dans sa gibecière, une enveloppe de dix millions FCFA, remise pour le compte du Fonds national de solidarité. Avec le sens de la nuance, le meneur du groupe a précisé que de cette somme, sa contribution personnelle est de moitié, soit cinq millions, le reste ayant été

sans doute tiré du compte commun de sa famille politique.

Le discours qui a suivi cette remise de fonds de l'opposition a été tout aussi édifiant. On a écouté Pascal Tsaty Mabiala dire que cette grave crise sanitaire est une opportunité pour les fils du pays de former une union sacrée contre l'ennemi commun, le Covid-19. « Une opposition politique n'est pas faite pour s'opposer à tout » a encore argumenté le chef de l'opposition qui sait que son geste pourrait être diversement interprété. Au moins, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale a-t-il pris le soin de s'exprimer au nom de l'opposition sur la place publique pour circonscrire l'objet de cette sortie d'intérêt national. Comme pour dire, la querelle politique habituelle suivra son cours, entre amis et frères du même pays, mais après la trêve sanitaire.

Second tableau. A dix membres

contre dix, le secrétariat permanent du Parti congolais du travail-PCT, et le gouvernement ont longuement échangé, vendredi 24 avril, sur la gestion de la crise sanitaire. La partie demanderesse, conduite par Pierre Moussa, secrétaire général du principal parti de la majorité présidentielle, a voulu obtenir du gouvernement l'essentiel des informations sur la mise en œuvre de la politique sanitaire spéciale des temps présents. La pandémie actuelle du coronavirus étant inédite fait craindre un rejaillissement de ses effets négatifs sur tous les secteurs de la vie nationale. Il vaut mieux prévenir que guérir a-t-on cru comprendre la démarche de l'instance dirigeante du parti au pouvoir.

La différence entre les deux exercices tient au fait que le premier groupe est venu accomplir un geste que beaucoup avant lui avaient effectué. Il sort de l'ordinaire parce

que très souvent, les oppositions ont tendance à profiter de toutes les situations qui surviennent pour enfoncer ceux qui sont au pouvoir, la perspective étant toujours d'envisager une alternance au sommet de l'Etat. Par contre le second groupe s'est retrouvé avec ses propres mandats au sein de l'exécutif. Il a fait le choix d'attirer l'attention sur les conséquences d'une gestion approximative de la crise du Covid-19 qui, soit-dit en passant, s'ajoute à la crise financière déjà fort sévère.

Au demeurant, les deux groupes peuvent lire avec intérêt le « Rapport d'activités à mi-parcours » que le comité d'experts près le comité national de la riposte à la pandémie du coronavirus a rendu public le 24 avril dernier. Peut-être pourraient-ils, au moins sur le plan thématique, prendre la mesure du travail qui s'impose à tous. Et mieux porter leurs légitimes appréhensions.

Gankama N'Siah

COVID-19/BOUENZA

Jules Monkala Tchoumou poursuit sa tournée de sensibilisation

Après Madingou et Nkayi, le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a continué, le 20 avril, sa campagne d'information et de sensibilisation sur le coronavirus dans d'autres districts et communautés urbaines relevant de sa tutelle.

Le préfet Jules Monkala Tchoumou et le comité départemental de riposte au Covid-19 ont pris la direction de Kingoué, Loutété, Nkiéni, Mouyondzi et Bouansa. A Kingoué, première étape de sa tournée, le préfet s'est entretenu avec les autorités locales qui auront la mission, à leur tour, de relayer l'information auprès de la population concernant le « respect scrupuleux » des mesures barrières édictées par les autorités du pays, pour limiter la propagation du coronavirus, au regard de l'augmentation du nombre des malades dans le pays.

Le socle étant, le respect des règles d'hygiène : se laver les mains avec du savon, éviter de se frotter le visage; respecter la distanciation d'au moins un mètre, rester à la maison, mieux encore éviter toute promenade inutile. Il a, en outre, insisté sur l'importance du confinement et le respect du couvre-feu en vigueur depuis des semaines. Par ailleurs, les habitants de



Jules Monkala Tchoumou s'entretenant avec les autorités DR

cette contrée ont bénéficié du geste de charité du préfet qui leur a offert un kit des vivres et non vivres, destiné également aux enfants bantous et autochtones de l'orphelinat de Kingoué, coordonné par l'abbé Ghislain Ngamouna. Pour lui, le geste du préfet qui vient à point nommé, constitue « un grand

soulagement et un réconfort », car la structure ne fonctionnait que grâce aux dons en provenance de l'Italie et autres pays européens.

La sensibilisation s'est poursuivie à Loutété, où le préfet a échangé avec les autorités de cette localité. Le message reste le même : le respect des me-

sures édictées pour limiter la propagation du Covid-19. Malheureusement, au péage de Nkiéni, le préfet a observé un spectacle désolant : les clandestins en provenance de la RDC, Brazzaville et autres villes et villages périphériques empruntent des véhicules ou des trains transportant des marchandises,

et s'infiltrer sans être inquiétés. Aussitôt, le préfet a annoncé la mise en place des postes de contrôle sanitaires dans tous les points d'entrée et de sortie du département de la Bouenza.

Le préfet a clôturé sa tournée à Mouyondzi et Bouansa où les populations ont eux aussi bénéficié des conseils de l'autorité départementale. Partout, c'est le même message : se protéger en mettant en pratique les gestes barrières pour limiter la transmission de la maladie. Les populations des deux localités ont également reçu des lots de produits alimentaires de première nécessité. Dans tous les districts et communautés urbaines parcourus, le préfet a plaidé pour l'installation des comités de lutte contre le Covid-19. Il a, en outre, condamné tout comportement déviant consistant à fouler au pied les mesures sanitaires édictées pour éviter la contamination.

Yvette Reine Nzaba

5000 masques offerts aux vendeurs des marchés Mikalou et Texaco

Le député de la troisième circonscription électorale de Talangai, Pierre Obambi, a remis, le 24 avril, un lot de masques de protection aux vendeurs des marchés Mikalou et Texaco pour leur permettre de se protéger contre le coronavirus (Covid-19).

Au total cinq mille masques de protection contre le Covid-19 ont été remis aux vendeurs par l'élu de Talangai III à travers les représentants des comités de marchés et les présidents des comités de quartiers.

L'objectif du député Pierre Obambi, qui est aussi premier secrétaire de l'Assemblée nationale, est de permettre aux vendeurs de ces marchés, grands foyers de contamination de la maladie, de se protéger et de prévenir la propagation locale de masse au Covid-19, conformément aux mesures édictées par le gouvernement. « Les vendeurs sont les plus exposés au Covid-19. Le port de masque étant parmi les mesures les plus efficaces dans la lutte contre cette pandémie, nous avons apprêté

5000 masques pour offrir aux femmes et hommes qui vendent dans ces deux marchés, les plus importants de notre circonscription électorale, en attendant l'intervention du gouvernement dans le cadre du fonds Covid-19 », a indiqué Pierre Obambi.

Profitant de l'occasion, l'élu a invité les vendeurs à la prise de conscience. Il a fait savoir que le coronavirus n'était pas une utopie comme beaucoup d'entre eux le disent, mais une réalité, qu'ils doivent impérativement lui barrer la route, en faisant usage des mesures barrières. Pour ce faire, il les a exhortés à se laver régulièrement les mains au savon et à observer la distanciation sociale dans leurs lieux de vente.

Firmin Oyé

L'Association des cuisiniers du Congo fait don de vivres aux démunis

Le don est composé d'aliments frais, boîtes de conserve, savons et gels hydroalcooliques pour les personnes âgées. Au moins cinquante familles démunies ont retrouvé le sourire à Brazzaville.

Le donateur est un membre de l'Association des cuisiniers du Congo basé aux États-Unis, chef Christ Lanydre. Dans un contexte de confinement à domicile de la population, décrété dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, ce geste de solidarité a soulagé des personnes vulnérables vivant à Bacongo, Ouenzé, Makélékélé, Poto-Poto et au centre-ville.

D'après le secrétaire général de l'Association des cuisiniers du Congo, chef Pascal Ottataud, les professionnels ne comptent pas s'arrêter à cette première distribution. D'autres donateurs résidant

à l'étranger ont promis offrir des vivres et non-vivres à distribuer aux démunis. « En fonction des dons que l'association va recevoir, nous allons procéder à une nouvelle distribution dans d'autres quartiers », a-t-il fait savoir.

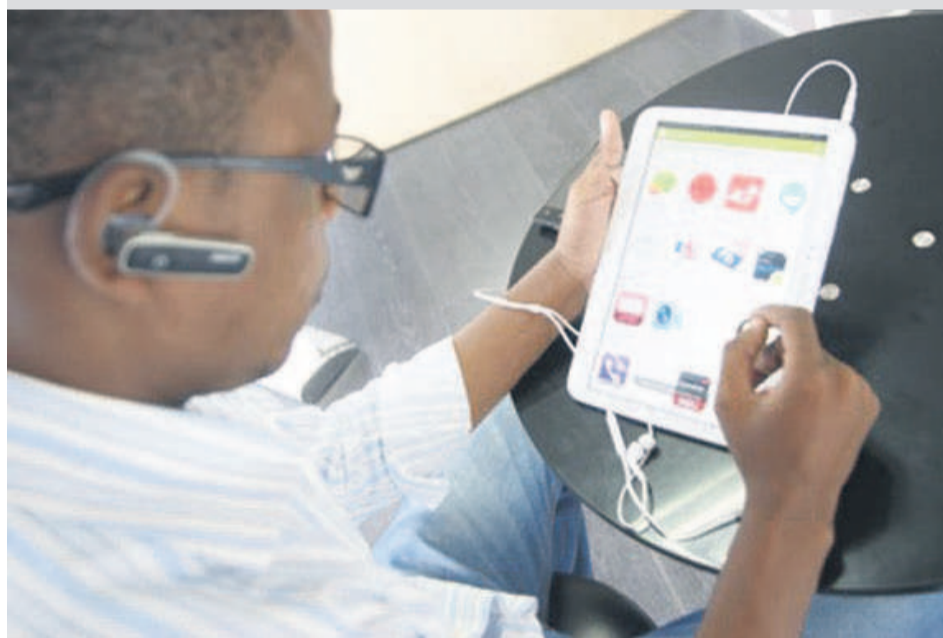
Créée il y a cinq ans, l'Association des cuisiniers du Congo promeut le métier de la cuisine et forme également des jeunes congolais à l'art culinaire. Tout comme le reste des activités socio-économiques du pays, le secteur de la gastronomie est durement affecté par la crise sanitaire liée au Covid-19, avec la fermeture des hôtels et restaurants de la place.

Fiacre Kombo

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un bond d'environ 2% du revenu en mars 2020

Comparé aux données de mars 2019, le revenu de la téléphonie et de l'internet mobile a connu une augmentation de 1,82% soit une recette de 16,4 milliards de FCFA, selon un rapport du mois de mars 2020 publié par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce).



Une hausse de 21,93% du revenu de l'Internet mobile en mars 2020

Les chiffres clés des marchés de la téléphonie et de l'internet mobile au mois de mars 2020 dressent une amélioration des revenus sur les trois principaux segments voix, internet et sms. Mais selon le document publié par le régulateur sur son site internet, ce bond observé par rapport à mars 2019 provient essentiellement des revenus internet mobile et SMS qui ont connu respectivement une hausse de 21,93% et 5,46% au mois de mars 2020.

Des chiffres qui expliquent un attrait des utilisateurs de la téléphonie mobile vers la data, grâce à l'encadrement par le régulateur des offres internet et forfait sms notamment. Même si le revenu voix occupe pendant cette période le peloton le plus fort, avec notamment 67,4% du revenu global contre 27,3% sur celui de l'Internet mobile, la répartition que fait l'Average Revenue Per User (ARPU) - le chiffre d'affaires mensuel moyen réalisé par une entreprise avec un client - montre bien que le revenu de l'internet mobile en mars 2020 se situe à 48,8% contre 47,2% pour les voix sortant et 4,0% pour le SMS.

L'opérateur MTN occupe la part de marché la plus importante sur le revenu total en mars 2020, soit 66,4% contre 33,6% sur son concurrent Airtel Congo.

Le tableau dressé par l'Arpce souligne que le marché a enregistré 5,055 millions d'abonnés aux services de communication mobile au mois de mars 2020, pour un taux de pénétration de 97,5%. En mars 2019, le nombre d'abonnés s'élevait à 5,051 millions pour un taux de pénétration de 100,1%.

Quentin Loubou

ECOLE À DOMICILE

Les députés du Niari et de la Bouenza s'associent à l'acheminement des cours

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a symboliquement remis, le 23 avril, les lots des cours photocopiés des élèves en classe d'examen et en classe de passage, à quelques élus de ces deux départements du Congo.



Anatole Collinet Makosso remettant les cours photocopiés aux députés du Niari/Adiac

Après les départements du Pool, des Plateaux et du Kouilou, le Niari et la Bouenza ont été à l'honneur de l'opération de distribution des fascicules aux apprenants congolais. Représentant les élèves, les députés des différentes circonscriptions électorales des deux départements se sont engagés à accompagner le ministère de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation à transporter ces fascicules, selon les effectifs de élèves de chaque département, pour permettre aux principaux bénéficiaires de poursuivre normalement le programme scolaire.

Remettant les cours aux députés, Anatole Collinet Makosso a indiqué : « Vous avez par exemple, dans la Bouenza en classe de troisième, cinq mille sept cents élèves, la terminale C, il y a deux cent vingt élèves, Terminale

A, nous avons mille six cent vingt élèves. Nous vous donnons ces fascicules avec un supplément de 20% afin de permettre à tous les élèves d'être servis ».

La distribution des cours photocopiés aux élèves qui fait partie des volets du programme l'Ecole à domicile est une manière d'assurer la continuité pédagogique en cette période de confinement où tous les enfants sont privés d'école. « Le gouvernement a pensé à cette initiative afin d'éviter certains décrochages scolaires et de permettre aux enfants d'avoir la conscience psychologique de la poursuite de l'école bien qu'ils n'aillent plus en classe », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Les enfants du primaire et du préscolaire sont également pris en charge

par ce programme et des séances de remise à niveau seront organisées après le confinement pour que les élèves complètent leurs cours en étant en contact avec les enseignants. Tout comme l'honorable Honoré Sayi de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale et député de Dolisie 1, l'honorable Eugene Mbanzoulou, député de Boko-Songo, a reconnu l'importance de cette initiative. « Merci beaucoup, nous sommes très heureux puisque le ministre a été très explicite et cette méthode permettra à nos élèves de rester en contact de l'école. Gouverner, c'est prévoir et nous sommes satisfaits du fait que le ministre nous a retracé tout le processus de mise en œuvre de ce programme », a-t-il signifié.

Rude Ngoma

SANTÉ

La France va octroyer environ 355 millions FCFA au Laboratoire national de santé publique

L'ambassade de France et le ministère en charge de la Santé ont signé le 25 avril à Brazzaville, la convention de financement du projet surveillance et recherche épidémiologique au Congo (SUREC) d'un peu plus de 540 mille euros soit environ trois cent cinquante-cinq millions FCFA sur deux années.



Jacqueline Lydia Mikolo et François Barateau paraphant les documents de l'accord

Ce montant permettra, a signifié l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau d'accompagner l'évolution institutionnelle du Laboratoire national de santé publique en un Institut national de santé publique. Le développement des collaborations scientifiques entre l'Institut Pasteur de Paris, les Instituts Pasteurs de la sous-région ainsi que le renforcement du réseau de surveillance de nombreuses autres pathologies dont le Covid-19.

« La signature aujourd'hui de la convention de financement du projet surveillance et recherche épidémiologique au Congo marque de nouveau la force du partenariat entre le Congo et la France ainsi que l'engagement commun de ces

deux pays dans la lutte contre la pandémie Covid-19 » a déclaré le diplomate français.

Ce projet, a-t-il ajouté, est une anticipation commune des deux pays au regard des feuilles de route signées il y a de cela une année pour poser comme objectif, le renforcement de la sécurité sanitaire et identifier comme priorité la surveillance épidémiologique à travers un partenariat redynamisé entre le laboratoire national de santé publique du Congo et ses partenaires précités.

La France, a renchéri le diplomate français, est résolument engagée aux côtés des pays africains dont le Congo pour répondre aux défis de la crise multidimensionnelle engen-

drée par la pandémie du Covid-19. Cette initiative dénommée santé en commun annoncée par le président français pour un montant de 1,2 milliard d'euros va assouplir cette ambition prioritairement orientée vers le continent africain en complémentarité avec les programmes des autres partenaires bilatéraux et européens.

Prenant la parole à son tour, le ministre en charge de la santé Jacqueline Lydia Mikolo a remercié la France pour cette aide. « Nos partenaires de la France maintiennent la poursuite de la feuille de route signée ensemble en matière de santé » a-t-elle conclu.

Jean Jacques Koubemba

PALUDISME/COVID-19

L'OMS exhorte les pays à agir vite en Afrique subsaharienne

« De graves perturbations des campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de l'accès aux antipaludéens pourraient entraîner un doublement du nombre de décès imputables au paludisme en Afrique subsaharienne cette année par rapport aux chiffres de 2018 », indique le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires publié le 25 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme.

La nouvelle étude vient étayer l'appel lancé par l'OMS pour réduire autant que possible les perturbations aux services de prévention et de traitement du paludisme durant la pandémie de Covid-19.

En effet, l'OMS a encouragé les pays à distribuer les outils de traitement et de prévention du paludisme au stade actuel de la flambée de Covid-19 en Afrique subsaharienne. Elle leur demande, en outre, de « tout mettre en œuvre pour assurer la continuité des services essentiels de lutte contre le paludisme ».

L'étude en question envisage neuf scénarios dans lesquels l'accès aux outils fondamentaux de lutte contre le paludisme serait perturbé dans quarante-un pays pendant la pandémie. Elle estime ensuite les augmentations du nombre de cas et de décès qui pourraient en résulter.

Dans le pire de ces scénarios, qui prévoit la suspension de toutes les campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et un recul de 75 % de l'accès aux antipaludéens efficaces, on compterait, selon les estimations, sept cent soixante-neuf décès dus au paludisme en Afrique subsaharienne en 2020, soit deux fois que les chiffres de 2018 dans la région. Cela reviendrait à retrouver des taux de mortalité due au paludisme jamais vus depuis vingt ans.

Selon le rapport 2019 sur le paludisme dans le monde, l'Afrique subsaharienne représentait environ 93 % de l'ensemble des cas et 94 % des décès imputables à la maladie en 2018. Plus des deux tiers de ces décès frappaient des enfants de moins de cinq ans.

Aujourd'hui, le nombre de cas de Covid-19 déclarés en Afrique subsaharienne ne représente qu'une fraction

du total mondial, même s'il augmente chaque semaine. Cela signifie que les pays de la région ont une occasion unique de réduire autant que possible les perturbations dans la prévention et le traitement du paludisme et de sauver des vies au stade actuel de la pandémie du Covid-19. « Il conviendrait d'accélérer les campagnes de lutte antivectorielle à grande échelle en veillant à mettre aussi bien les agents de santé que les communautés à l'abri d'une transmission possible de la Covid-19 », précise le rapport.

Par ailleurs, l'OMS et ses partenaires saluent les dirigeants du Bénin, de la République démocratique du Congo, de la Sierra Leone et du Tchad pour avoir lancé des campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide pendant la pandémie. D'autres pays adaptent leur stratégie de distribution de moustiquaires pour veiller à ce que les ménages en reçoivent aussi vite que possible et de la façon la plus sûre qui soit.

L'OMS estime qu'il faut maintenir les traitements préventifs destinés aux femmes enceintes et aux enfants. « La fourniture de tests de diagnostic rapide et d'antipaludéens efficaces est, elle aussi, essentielle pour empêcher qu'un cas bénin de paludisme évolue vers une forme grave de la maladie, voire jusqu'au décès du patient », souligne-t-elle.

En outre, l'OMS et ses partenaires ont élaboré des orientations pour veiller à ce que les personnes qui souffrent du paludisme puissent obtenir en toute sécurité les soins dont elles ont besoin dans le cadre de l'ensemble de services de santé essentiels qui devra être proposé dans le contexte de Covid-19.

Yvette Reine Nzaba

COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DU CONGO EN FRANCE

En vue du suivi de la situation des ressortissants congolais en France et dans les pays de la juridiction, dans ce contexte de confinement, l'ambassade du Congo en République Française demande à l'ensemble des compatriotes de bien vouloir communiquer les informations relatives aux :

- Congolais en séjour temporaire en France, en Espagne ou au Portugal, bloqués en raison du confinement ou de la fermeture des frontières ;
- Congolais testés positifs au Covid-19 ;
- Congolais décédés du fait de cette pandémie.

Tout en vous remerciant d'avance pour votre collaboration, l'ambassade du Congo en République Française vous exhorte à poursuivre le confinement dans le respect des consignes édictées par les autorités des pays d'accueil.

Fait à Paris, le 22 avril 2020
Ambassade du Congo en France

PREMIER MINISTRE
CABINET
Comité d'Experts près le Comité National
de la riposte à la pandémie à coronavirus
(COVID-19)

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RAPPORT D'ACTIVITES À MI-PARCOURS

Le Comité d'Experts près le Comité National de la riposte à la pandémie à coronavirus (COVID-19) créé par Décret n° 2020-92 du 27 mars 2020.

Le Décret n° 2020-102 du 03 avril 2020 et l'Arrêté interministériel n° 5473 du 03 avril 2020 : nomination du Président et du Vice-Président et des membres.

Le présent rapport fait la synthèse à mi-parcours des activités du Comité d'Experts depuis sa création jusqu'à ce jour 24 avril 2020.

Le Comité d'Experts est composé d'un Collège d'Experts de 21 membres et d'un Collège de 09

Personnes ressources.

ACTIVITES :

Suite à la réception du Président et du Vice-Président du Comité d'Experts par Mme la Ministre en charge de la Santé, le Comité d'Experts a tenu :

I.SA REUNION INAUGURALE LE 05 AVRIL 2020.

Le Comité d'Experts a procédé à sa structuration :

1. Un bureau de trois membres composé du Président (Pr Fidèle YALA), du Vice-Président (Pr Ange Antoine ABENA), un Rapporteur (Dr NGOUOLLALY TSIBA).

2. Trois (03) commissions à savoir:

- Commission Prévention, Communication et Surveillance épidémiologique, président Professeur Honoré NTSIBA ;

- Commission Prise en charge, Laboratoire et Recherche, président Pr Alexis ELIRA DOKEKIAS ;

- Commission Logistique, présidente Mme le Dr Marie-Yvonne NDOUNDOU NKODIA LOUMOUAMOU.

II.DEUXIEME REUNION LE 08 AVRIL 2020 ET COM- PORTE 24 ARTICLES.

Calendrier des réunions : lundi, mercredi et vendredi à 11 heures dans la salle de réunion du Rectorat Marien NGOUABI

Siège : Salle des jurys de la Grande Bibliothèque de l'Université.

Les avis et recommandations du Comité d'Experts sont adoptés par consensus et transmis au Premier

Ministre avec copie au Président du Comité Technique National de la riposte.

A la saisine de Mme la Ministre en charge de la santé, le Comité d'Experts a statué en urgence lors de sa deuxième

réunion sur le port des masques, le confinement, les tests biologiques et le traitement à base d'hydroxychloroquine. Sur ces quatre points, les recommandations suivantes ont été faites :

1. Concernant le port de masque :

- le port obligatoire du masque pour le public lors des sorties à l'extérieur ;

- les masques FFP2 et chirurgicaux : réservés au personnel soignant et/ou de première ligne (Pompiers, Force publique...)

2. Concernant le confinement : il sera poursuivi jusqu'à nouvel ordre avec le respect de la mise en œuvre des mesures barrières, le collège a insisté sur le renforcement des mesures d'accompagnement

3. Concernant les tests de laboratoire :

Personnes devant en bénéficier : sujets suspects ; les sujets probables ; les personnes contacts ; les sujets en quarantaine ; le personnel soignant et de laboratoire de première ligne. Dépistage systématique obligatoire auprès de la population.

4. Concernant le traitement :

En attendant l'homologation par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Comité d'Experts recommande l'utilisation de l'hydroxychloroquine dans le traitement des cas de coronavirus COVID-19 exclusivement en milieu hospitalier.

III.AUDITION DE QUELQUES EXPERTS

1. Dr Gilbert NDZIESSI, Coordonnateur du Comité Technique de Riposte COVID-19,

2. Dr René CODDY, Président de la Commission Surveillance épidémiologique et Points d'entrée ;

3. Dr Jean Claude EMEKA, Président de la Commission Communication et Engagement Communautaire.

4. Dr Ray MANKELE, sur les stratégies de la riposte vue par l'OMS au Congo.

Les stratégies ne seront efficaces que si les mesures barrières sont comprises et mises en œuvre par les populations.

IV.AVIS ET RECOMMANDATIONS SUR LES POINTS SUIVANTS :

1. Concernant la communication : Insuffisante et n'intègre pas les scientifiques. Le Comité

d'Experts recommande :

- la modification des programmes radiotélévisés en priorisant l'information sur le coronavirus avec la participation des scientifiques ;

- l'organisation des tables-rondes avec les scientifiques ;
- les questions-réponses sur les plateaux radio télévisés ;
- la diffusion de l'information dans les langues vernaculaires ;
- la communication quotidienne du Comité de riposte sur les indicateurs journaliers, informations détaillées par villes, départements... et les rapports d'étapes ;
- l'élargissement du panel des communicants associant les scientifiques, sociologues, psychologues, chercheurs et autres sachants, ainsi que les personnes en 1ère ligne et les malades guéris.

2. Sur les dons privés : forte sur médiatisation et absence des méthodologies de distribution. Les dons devraient être coordonnés par le Ministère des Affaires Sociales et le Comité national de riposte et assurer le contrôle et la qualité des dons ainsi que des denrées périssables et prioriser les dons aux structures à risque et dans le secteur informel.

3. Sur le lavage des mains : le rendre obligatoire en utilisant le dispositif complet ;

4. Sur le port du masque : obligatoire pour tout déplacement à l'extérieur, notamment dans les commerces, les transports en commun, les marchés domaniaux, les administrations et services publics et dans le secteur informel.

5. Sur le circuit de prise en charge : la commission a noté une difficulté notoire du contrôle des sujets contacts, source d'extension exponentielle du COVID-19 ; l'insuffisance des moyens diagnostiques : un seul laboratoire (LNSP), expliquant ainsi le retard de diffusion des résultats ; l'absence de centre de diagnostic biologique à Pointe-Noire et dans les autres départements ; l'insuffisance de moyens d'imagerie dédiée aux malades COVID +.

6. Sur le traitement : la commission recommande l'association hydroxychloroquine + azithromycine pour les patients symptomatiques modérés, ce qui suppose la disponibilité de ces deux molécules. Il n'existe pas de service de réanimation pour l'instant, dédié à la prise en charge des cas graves COVID + ;

On note l'insuffisance de personnel formé, de respirateurs et de drogues de réanimation.

7. Sur les critères de sortie et de guérison : La guérison est déclarée en cas de deux (2) prélèvements négatifs à une semaine d'intervalle en fin de traitement.

8. La prise en charge psychologique : elle se déroulera en quatre phases :

- à domicile,
- à l'accueil (pré-triage) pour l'annonce de la maladie,
- en hospitalisation au lit du malade, puis à distance par téléphone à la sortie et
- en quarantaine pour tous les patients et leurs contacts.

V. RAPPORT DE VISITE DES SITES

Trois Experts ont visité les sites de Kintélé, Leyono et le CHU de Brazzaville le 15 avril 2020.

Résultats :

1. le site de Kintélé qui compte 200 lits est fonctionnel pour les patients asymptomatiques (n = 13 patients) ;

2. le site de Leyono (50 lits théoriques, actuellement 14 lits fonctionnels pour 14 patients) est encore en cours de travaux de réhabilitation en vue d'accueillir davantage de patients symptomatiques et des cas graves nécessitant une réanimation. L'équipe de soins manque de spécialistes en infectiologie et de psychologue. Quelques problèmes logistiques doivent être également résolus (groupe électrogène, buanderie) ;

3. le site du CHU de Brazzaville est fonctionnel pour les patients symptomatiques (10 lits pour 4 patients) avec une équipe de spécialistes satisfaisante, mais on note l'absence de lits de réanimation. Son extension en vue d'élargir sa capacité d'accueil est programmée.

VI. SUGGESTIONS :

Pour tous les sites visités il convient de :

4. accélérer les travaux de réhabilitation au niveau du site de Leyono ;

5. rendre fonctionnel le service de réanimation de Leyono ;

6. renforcer les capacités de prise en charge biologique pour la célérité des résultats, condition sine qua non de la prise en charge ;

7. adopter un protocole thérapeutique harmonisé pour tous les patients.

VII. RENCONTRE AVEC LA TASK FORCE :

Le bureau du Comité d'Experts, qu'accompagnait le Pr MOYI-KOUA, membre, a été entendu le lundi 20 avril 2020 à 14 heures par la TASK FORCE, dans l'enceinte du Ministère de l'Economie et du Portefeuille Public. L'audition a porté sur deux points : le port du masque et le déconfinement. Le

Comité d'Experts a suggéré :

- rendre obligatoire le port du masque

- le maintien du confinement et le respect des mesures barrières ;

- le renforcement des moyens de la riposte clinique et biologique ;

- le déconfinement progressif et sélectif dès qu'un plateau sera observé après le pic épidémique.

Fait à Brazzaville, le 24 avril 2020

Le Président,

Professeur Fidèle YALA

CORONAVIRUS

La chaleur et les rayons du soleil pourraient affaiblir le virus

Le nouveau coronavirus, responsable de la pandémie de Covid-19, s'affaiblit dans une atmosphère chaude et humide ainsi que sous les rayons du soleil.

Dans une étude du gouvernement américain présentée jeudi à la Maison Blanche, les scientifiques s'interrogent sur la possibilité que le nouveau coronavirus s'affaiblisse avec l'augmentation des températures, c'est-à-dire avec l'arrivée de l'été dans l'hémisphère nord.

«Notre observation la plus frappante à ce jour est l'effet puissant que semble avoir la lumière du soleil pour tuer le virus, aussi bien sur des surfaces que

dans l'air», a déclaré un haut responsable du département de la Sécurité intérieure, Bill Bryan. «Nous avons vu un effet similaire à la fois des températures et de l'humidité. La hausse des températures ou de l'humidité, ou des deux, est généralement moins favorable au virus», a-t-il ajouté. Les scientifiques ont ainsi identifié que la lumière du soleil et les rayons UV étaient une faiblesse dans la chaîne de transmission du virus.

L'étude menée au National

Biodefense Analysis and Countermeasures Center, observe que le temps nécessaire pour réduire de moitié la puissance du virus sur une surface non-poreuse est de 18 heures quand la température est comprise entre 21 et 24 degrés Celsius avec 20% d'humidité. Cela inclut des surfaces telles que des poignées de portes. Mais ce temps est ramené à six heures quand le taux d'humidité monte à 80%, et seulement à deux minutes lorsque la lumière du soleil est ajoutée à l'équation. Et quand le virus est suspendu dans l'air, il perd la moitié de sa puissance en une heure avec une température de 21 à 24 degrés Celsius et 20% d'humidité. Un temps qui descend à une minute et demie avec l'ajout de la lumière.

Il en ressort selon ces scientifiques que des conditions estivales pourraient créer un environnement dans lequel la transmission peut être réduite. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'agent pathogène soit éliminé entièrement.

Des études précédentes avaient montré que le virus survivait mieux dans des conditions météorologiques froides et sèches plutôt que chaudes et humides. Le taux de propagation moindre de la maladie dans les pays de l'hémisphère sud où débute l'automne, avec un temps encore chaud, semble aussi soutenir cette théorie. L'Australie par exemple n'a encore enregistré que près de 6.600 cas connus de coronavirus et seulement 75 morts, des chiffres très en dessous des pays de l'hémisphère nord.

Les autorités sanitaires américaines considèrent cependant que même si le nombre de contaminations au nouveau coronavirus ralentit pendant l'été, le taux d'infection va probablement augmenter à nouveau durant l'automne et l'hiver, comme c'est le cas avec des virus saisonniers comme la grippe.

Julia Ndeko

«Notre observation la plus frappante à ce jour est l'effet puissant que semble avoir la lumière du soleil pour tuer le virus, aussi bien sur des surfaces que dans l'air»,

LES EAUX USÉES, POTENTIEL OUTIL DE SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19...

Un peu partout dans le monde, des chercheurs traquent les traces du nouveau coronavirus dans les eaux usées. Un nouveau moyen de suivre l'évolution de l'épidémie et une clé pour élaborer un système d'alerte précoce ? Des études scientifiques ont relevé la présence du virus dans les selles de patients. S'il n'y a pas de risque pour l'eau du robinet dans les pays où elle est soumise à des traitements scrupuleux, le risque sanitaire reste néanmoins à évaluer dans les zones moins protégées. Mais au delà, les eaux usées pourraient servir de source de données pour savoir si le virus circule, en suivre l'évolution, et évaluer l'efficacité des mesures sanitaires mises en place. Ces données pourraient être utiles dans les pays où d'autres méthodes de tests ne sont pas faisables. Un moyen d'un bon rapport coût/efficacité pour traquer l'infection à l'échelle d'une communauté, estiment des virologues qui appellent à la création d'un réseau mondial de surveillance qui, au-delà du Covid-19, pourrait servir à bien d'autres maladies meurtrières liées aux eaux souillées.

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

TRIBUNE

Le Covid-19 et les arts de vivre

Nul ne sait quelle sera la configuration de nos sociétés après le Covid-19. La durée et l'étendue de cette pandémie demeurent non maîtrisables, et le nombre de décès encore incertain. Au regard des conséquences causées en perte de vies humaines, des impacts économiques et des exigences de prévention utilement répétées, l'on peut aisément se demander si la qualité de vie sera la même lorsque cette crise sera passée.

L'expérience quotidienne en ces temps de pandémie aura appris à certains à résister à l'inquiétude causée par des récits de mort. Elle aura aussi permis à d'autres de redécouvrir les nouvelles voies de la socialisation. Car, si le confinement et la distanciation sociale semblent être une panacée provisoire dans la prévention contre ce mal viral, ils auront surtout aidé à instituer un processus par lequel on s'est construit des arts de vivre plus adaptés. Il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu le port du masque protecteur, nouvel accessoire exhibé en une variété de designs et de couleurs.

Il est à noter que, du point de vue de la socialisation, la pandémie impose, dans le même temps et à tous, un désir de comprendre et d'agir qui n'est plus le domaine réservé des experts. Par ailleurs, elle a suscité des modes de socialisation qui ne faisaient pas encore partie des valeurs et des normes de la vie quotidienne avant sa propagation. En cela, le confinement, la distanciation, les manières d'agir, de se dire bonjour, de s'attabler entre amis, correspondent à des faits sociaux et des modes de circonstance.

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'on peut oser quelques questions. Les modes de socialisation actuellement en vigueur survivront-ils comme nouvelles formes d'interactions sociales au nom de la précaution sanitaire ? Que restera-t-il de ce qu'on appelle « gestes barrières », alors qu'ils tendent à nous inculquer de nouvelles expressions de convivialité ?

Pour répondre à ces questions, il conviendra de tenir compte de ce qui se dit et se vit selon les différents âges de la vie, dans des instances comme la famille et l'école, les groupements d'individus, les médias, le milieu professionnel, la pratique religieuse, etc. C'est par ce biais que l'on percevra certainement les continuités et les ruptures dans les arts de vivre.

L'une des curiosités de cette crise sanitaire du Coronavirus, c'est le paradoxe ambiant des comportements. D'un côté, on reconnaît la présence de ce virus redoutable, de l'autre, on rechigne à observer scrupuleusement les mesures de confinement et de distanciation. Cette sorte de résilience têtue, à tort ou à raison, n'efface pas la gravité de la menace que le Covid-19 fait peser sur tous. A titre d'illustration, les acteurs de transports urbains, les habitués des débits de boisson ou tous ceux qui entretiennent des lieux de promiscuité quotidienne se révèlent, dans le contexte actuel, comme des partenaires efficaces de santé publique ; encore faut-il qu'ils prennent la mesure de leur responsabilité.

De façon plus prosaïque, la sortie très attendue de la crise sanitaire du Covid-19 donnera certainement à repenser nos habitudes, nos rituels de célébrations de mariage, des funérailles, des retrouvailles enjouées. Elle devra surtout être l'occasion de recadrer nos réactions en face de personnes poussant une quinte subite, se plaignant d'une grippe aigüe, ou manifestant quelque symptôme désormais connu de la mémoire de tous. Certes, les sociétés ont souvent la mémoire courte. Mais dans le cas d'une crise globale comme celle-ci, il sera difficile de douter de ce que le monde sera différent.

Les développements qui précèdent indiquent que dans le contexte d'épidémies aussi déstabilisatrices de comportements, il importe d'identifier les expériences sociales d'avant et celles d'après la pandémie. C'est là que la construction de nouvelles sociabilités aidera à comprendre les représentations de la maladie et de ses causes, des malades et des mesures de prévention. Dans le cas du Covid-19, nous aurons encore à analyser les réflexes de survie que nous aurons acquis et qui auront changé nos interactions sociales.

Bélinda Ayessa

CORONAVIRUS

Plans de relance et aides multiples pour soutenir les économies dans le monde

L'Union européenne a temporisé sur son plan de relance au moment où les Etats-Unis adoptaient de nouvelles mesures pour faire face à une récession historique.

Des compagnies aériennes à l'industrie automobile en passant par le secteur du tourisme et celui des vins et spiritueux, les grands groupes à travers le monde ont commencé à publier de premiers chiffres trimestriels augurant de la violence du choc économique qui se dessine. Parmi les rares grands gagnants : la plateforme de diffusion en ligne américaine Netflix, qui a vu son nombre d'abonnés bondir à la faveur du confinement de plus de la moitié de l'humanité.

Continent le plus endeuillé, avec plus de 115.000 morts, l'Europe pourrait connaître une récession de 7,1% cette année, estime le Fonds monétaire international. Mais au terme d'une longue réunion en visioconférence, les dirigeants de l'UE sont restés divisés tant sur le montant que sur le mode de financement d'un plan de relance commun et n'ont pas trouvé de consensus sur les solutions à apporter à la crise économique la plus grave depuis 1945.

Aux Etats-Unis, pays le plus

frappé au monde avec 50.000 morts, le nombre de chômeurs a une nouvelle fois bondi pour atteindre plus de 26 millions de nouveaux sans-emploi en cinq semaines. La Chambre des représentants a adopté un nouveau plan d'aide aux petites et moyennes entreprises et aux hôpitaux de 480 milliards de dollars, après le plan de relance historique de 2.200 milliards approuvé fin mars.

Certains pays comment à alléger le confinement

En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa a annoncé jeudi un assouplissement très progressif du confinement, à compter du 1er mai. Plusieurs pays d'Europe, encouragés par des signes d'amélioration sur le front sanitaire, ont aussi commencé à alléger les règles tandis que le Vietnam, qui ne déplore officiellement aucun décès et compte moins de 300 cas, a commencé à sortir du confinement drastique qu'il avait imposé dès les premiers jours de février. Certains commerces sont autorisés à rouvrir.

Ailleurs, ce sujet n'est pas encore d'actualité. Presque tous les pays musulmans ont fermé les mosquées et demandé aux fidèles de prier chez eux pendant le mois du ramadan, imposant parfois des couvre-feux pour empêcher la propagation du virus. Comme au Niger, où des émeutes sont redoutées. L'Egypte prolonge aussi son couvre-feu nocturne pendant le ramadan. L'Indonésie interdit toutes les liaisons, aériennes ou maritimes, jusqu'en juin. Le Pérou a prolongé jeudi le confinement de ses 32 millions d'habitants jusqu'au 10 mai. La courbe de la maladie est toujours ascendante, a déclaré le président péruvien Martin Vizcarra.

Le spectre d'une deuxième vague mortelle plane malgré une systématisation des gestes barrières. D'autant que le mystère reste entier quant à la part de la population potentiellement immunisée. A titre d'exemple, seulement 6% des Français auront été infectés lorsque commencera le déconfinement le 11 mai dans leur pays, mais déjà plus d'un New-Yorkais sur cinq, selon de premières études.

Julia Ndeko avec AFP

FAITS MARQUANTS

La pandémie a tué au moins 186.462 personnes dans le monde, dont près des deux tiers en Europe, depuis son apparition en décembre en Chine, selon un comptage AFP à partir de sources officielles jeudi à 19h00 GMT. Plus de 2.675.050 cas ont été diagnostiqués dans 193 pays et territoires. Les Etats-Unis sont le pays le plus lourdement touché avec 49.759 morts. Suivent l'Italie (25.549 morts), l'Espagne (22.157), la France (21.856) et le Royaume-Uni (18.738).

La chancelière Angela Merkel a dénoncé la légèreté de la population et des responsables politiques face à la pandémie. Il existe un danger fondamental que les infections redémarrent si l'ensemble des mesures restrictives sont supprimées de manière précoce, a affirmé mardi Lars Schaade, directeur adjoint du Robert Koch Institut, l'agence chargée du contrôle des maladies. La pandémie a tué 5.321 en Allemagne, plus de 150.000 cas ont été officiellement recensés.

Les forces américaines à Djibouti ont été placées en état d'alerte sanitaire en raison du nouveau coronavirus, dont le nombre de cas est en hausse. La déclaration de cet état d'urgence a été faite de manière préventive, a expliqué le général Michael Turello, commandant des forces américaines sur place, dans un communiqué. Cela lui permet d'avoir plus de pouvoirs pour combattre l'épidémie. Djibouti a enregistré 985 cas, soit plus de 400 de plus qu'il y a une semaine.

Le nombre de cas de nouveau coronavirus a doublé en Equateur à 22.160 cas confirmés, avec les résultats de milliers de tests retardés par manque de capacité pour les analyser. Peu avant, le gouvernement équatorien avait fait état de 11.183 cas confirmés, dont 560 morts depuis le 29 février. Il a en outre mentionné 1.028 décès probablement consécutifs au covid-19, mais pour lesquels il n'y a pas eu d'analyses. Avec le bilan actualisé, l'Equateur (17,5 millions d'habitants) est le deuxième pays le plus affecté d'Amérique latine après le Brésil, qui compte près de 45.800 cas mais pour 210 millions d'habitants.

GUINÉE-BISSAU

La Cédéao reconnaît la victoire d'Umaro Sissoco Embaló

Réunie en visioconférence, le 23 avril, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a annoncé avoir reconnu la victoire de l'ancien opposant Umaro Sissoco Embaló à l'élection présidentielle du 29 décembre 2019.

Une victoire diplomatique pour Umaro Sissoco Embaló, qui avait organisé sa propre investiture fin février dernier et s'était installé au palais présidentiel, avec le soutien des militaires.

Toutefois, la Cédéao lui a demandé de désigner un Premier ministre et un nouveau gouvernement au plus tard le 22 mai, « conformément à la Constitution », ainsi qu'une réforme de la Constitution du pays, qui sera soumise à referendum dans six mois. Quelques mois plus tôt, le président Embaló avait nommé son allié Nuno Gomes Nabiam comme chef du gouvernement, après avoir limogé Aristides Gomes, le Premier ministre alors en poste et issu du PAIGC. La proclamation de la victoire d'Umaro Sissoco Embaló, début janvier par la CNE avec 53,55% des voix, avait été contestée par le PAIGC, vainqueur des dernières législatives. Son président et candidat, Domingos Simões Pereira avait saisi la Cour suprême pour demander un recomptage des voix du second tour.

La Commission nationale des élections (CNE) de la Guinée-Bissau avait déclaré le candidat Umaro Embaló vainqueur du second tour avec 53,55% des voix contre 46,45% pour Domingos Simões Pereira, candidat du PAIGC. Fin février 2020, le président élu avait prêté serment sans attendre la validation des résultats par la Cour suprême qui a exigé une vérification du décompte des voix après que le PAIGC a intenté une action en justice. « Face à la persistance de ce blocage et après analyse approfondie de la situation politique du pays, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao ont décidé de reconnaître la victoire de monsieur Umaro Sissoco Embaló », a indiqué la Cédéao pour qui la crise est due aux « incompréhensions entre la Cour suprême et la CNE et au sein de la Cour suprême ».

Selon la Constitution, le Premier ministre est nommé par le président selon les résultats des législatives et les partis politiques représentés au Parlement qui est actuellement dominé par le parti de Domingos Simões Pereira.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

La Fécofoot s'engage dans la lutte contre le Covid-19

Le plan d'assistance financière au profit de la famille de football adopté le 24 avril par les membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), témoigne de la volonté de ses dirigeants d'appuyer le gouvernement dans la lutte contre le coronavirus (Covid-19).



Jean Guy Blaise Mayolas, au centre, présidant la réunion du comité exécutif de la Fécofoot/Adiac

« Le comité exécutif a adopté le plan d'assistance financière lié à la pandémie du Covid-19 au profit de la famille du football congolais », indique le communiqué final. La Fécofoot a aussi pris l'engagement de contribuer à l'effort de solidarité nationale. « Soucieux de contribuer à l'effort de la solidarité nationale, le comité exécutif a décidé d'apporter une contribution financière au Fonds national de solidarité », ajoute le même communiqué.

L'organe qui gère le football national a prorogé par la même occasion la période de suspension de ses compétitions sur toute l'étendue du territoire national. La Fécofoot avait en

effet, suspendu le 17 mars ses compétitions jusqu'à nouvel ordre en vue de traduire dans les faits, la volonté du gouvernement d'arrêter des compétitions sportives de masse sur l'ensemble du pays pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Le championnat Ligue 1 qui amorçait son dernier virage a été interrompu au terme de la 22e journée soit à quatre journées de la fin. Pendant son interruption, l'AS Otoho était assurée de terminer en tête et Tongo Fc était la lanterne rouge. La Fécofoot a validé le programme de développement de soutien aux ligues départementales, tout en saluant la bonne tenue de ses assemblées

générales électorales au cours desquelles, huit nouveaux présidents ont été élus. Seuls ceux des Plateaux, Cuvette et Likouala ont su conserver leur poste. Le président de la Ligue de la Bouenza, nommé pour assurer l'intérim a été confirmé après l'élection. Les membres du comité exécutif ont en outre adopté, le règlement du corps de la médecine de la Fécofoot et le statut du transfert des joueurs.

Dans son mot, le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas a invité la famille du football à travailler pour l'éradication de la pandémie du Covid-19 qui est en train bouleversé la planète entière.

James Golden Eloué

Les culturels congolais n'oublient pas Cyriaque Bassoka

Les culturels ne cessent d'évoquer la mémoire de Cyriaque Bassoka, décédé le 9 avril et inhumé huit jours plus tard en France. Pour la plupart d'entre eux, la mort de ce dernier est une perte pour la musique congolaise en particulier et africaine en général.

Ange Pongault : « La disparition de Cyriaque Bassoka est une perte pour la musique congolaise. Les gens comme lui on n'en a pas beaucoup »

Le souvenir que Ange Pongault, ancien producteur, garde de l'illustre diasparu, c'est qu'il fait partie des jeunes congolais, sinon des jeunes noirs qui se trouvaient dans des milieux mondains (soirées culturelles) dans les années 1980, à l'instar de Claudy Siar, Alphadi, ... Il a eu à bénéficier des conseils de Cyriaque quand il a décidé de se lancer dans la production. Cyriaque lui a donné le descriptif exact, notamment les éléments qu'il voulait pour pouvoir concocter sa formule à lui. C'est donc grâce à Cyriaque Bassoka, que Ange Pongault, a pu contourner certains pièges pour rentrer dans la production.

« La mort de Cyriaque Bassoka est une perte pour la musique congolaise. Les gens comme lui on n'en a plus beaucoup. A l'époque à Paris (France), on n'avait des gens comme Glenn, Cyriaque Bassoka, Anytha Ngapy (le pionnier qui nous a tous mis sur l'exemple à suivre pour tous ceux qui veulent faire de la musique congolaise). Anytha Ngapy et moi avions des activités parallèles. Lui assureur et moi dans la communication, alors que Glenn tout comme Cyriaque étaient à fond dans la production. C'est pour cela que je

peux dire c'est une perte énorme parce que comme beaucoup, il est parti sans pour autant passer la main à un jeune frère, parce qu'il travaillait en solo. Il aurait pu aider nos jeunes frères comme Bebert Etou qui arrive avec un certain dynamisme. A nous qui sommes restés d'apporter une touche à cette jeunesse », a déclaré Ange Pongault.

Hugues Gervais Ondaye : « J'ai perdu un de mes grands soutiens professionnels »

Cyriaque Bassoka, a été pour Hugues Gervais Ondaye, commissaire général du festival panafricain de musique (Fespam), un grand frère, un ami, un confident, dit-il. Depuis 2005, Cyriaque Bassoka, confie Hugues Gervais Ondaye, n'a raté aucune édition de Feux de Brazza, et s'occupait de la représentation Europe, de la distribution des produits de Feux de Brazza. Ensemble, ils ont lancé le deuxième programme de ce festival, celui de la production du meilleur groupe de chaque édition, faisant ainsi de cet événement un label de production phonographique. Le tout premier groupe a été Bana Batéké avec l'album Ezaleli. « Cyriaque a été avec moi sur tous les fronts. De Feux de Brazza à l'élection de Brazzaville au réseau des villes créatives en passant par l'animation du stand du Fespam au Babel Med de Marseille (France), le Salon mondial

du tourisme, à mon élection au bureau exécutif du Conseil international de musique et bien d'autres. J'ai perdu un de mes grands soutiens professionnels. Un vide difficile à combler », a-t-il dit.

Djason philosophe : « La mort de Cyriaque Bassoka est une grande perte pour la musique congolaise et africaine »

Cyriaque Bassoka production s'occupait de la distribution digitale des produits de l'artiste musicien Djason philosophe. Il travaillait aux côtés d'Anytha Ngapy production et Scorpions de Clesh Atipo pour la distribution physique de ses albums « The Winner » et le tout dernier « Multicolor ». Son tout dernier contact avec Cyriaque, témoigne-t-il, c'est lors de la fabrication des CD « Multicolor » à l'usine en France. « La mort de Cyriaque Bassoka est une grande perte pour la musique congolaise en particulier et africaine en général », estime Djason.

Raymond Nti : « La disparition de Cyriaque Bassoka risque d'entraîner le silence de notre musique dans l'hexagone »

L'administrateur secrétaire général du groupe Extra musica zangul, gé-



Cyriaque Bassoka (crédit photo/DR)

rant de la société Ibroks, Raymond Nti, a indiqué que Cyriaque Bassoka, a été l'un des lieutenants de la musique congolaise en Europe, le seul qui croyait encore aux talents des artistes congolais et à l'épanouissement de leur musique. Il se souvient de ses conseils en 2014, lorsqu'il signait avec lui le contrat de distribution physique pour l'Europe et numérique de l'album « Contentieux » de Roga-Roga. Conseils qui lui ont permis de renforcer la plateforme communication d'Extra musica et de comprendre les enjeux actuels de la production phonique de la musique congolaise. « Raymond, Roga-Roga a le potentiel pour devenir un artiste majeur en digital. Cela demande du travail, de la disponibilité et de l'engagement.

Concentres-toi, donnes-toi les moyens », disait Cyriaque. « La disparition de Cyriaque Bassoka risque d'entraîner le silence de notre musique dans l'hexagone », a lancé Raymond.

Rappelons que Clément Ossinondé dans son article intitulé : Cyriaque Bassoka, magnat de la production et de la distribution musicale, a fait savoir que Cyriaque Bassoka Productions, possédait un portefeuille de plus d'une centaine d'artistes, et avait continué à produire et à encourager les différentes générations de musiciens ci-après : Ladis Arcade, Prince Yannick, Beckeset, Harsenal Hebert, Les Bantous, Roga-Roga, Rufin Hodjar, Shody, Romain Gardon, Manda chante, Lambert Kabako, Mack Makundu, Key Kolos, Penneck, Yabongo Lova, Maître Jolle, Le grand G, Chris Kimani, Belle Aniélé, Djason Philosophe, Reiche Souare, Général Djo Christ, Chérile Owêlo, Sinto Magenza, Gaulard Nianzi, Ba Tyriker Didace, Extra Musica, Yvon Moumpala, Zaïko « Sève », Papy Bastin, etc, Sont ainsi dévoilés ceux qui constituent les promoteurs des meilleurs albums produits ou distribués au cours de l'année 2019 et 2020, par « Cyriaque Bassoka productions », une des rares éditions congolaises qui était encore en fonction en France.

Bruno Okokana

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La 9^e édition repoussée en 2022

La compétition, qui devrait se tenir en 2021 à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, a subi l'influence du report des Jeux olympiques pour être, elle aussi, repoussée d'une année.

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid 19 a eu de lourdes conséquences sur le calendrier sportif. Des compétitions majeures comme les Jeux olympiques de 2020 ont été reportés, les jeux de la Francophonie ne sont pas épargnés. Le Comité international olympique a, en effet, décidé de reprogrammer les JO de Tokyo du 23 juillet au 8 août 2021. C'est également à la même période que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avait prévu organiser à Kinshasa la 9^e édition des jeux de

la Francophonie. Les deux compétitions ne pouvant pas se tenir simultanément, l'OIF a reprogrammé sa compétition en 2022.

Dans le communiqué de presse publié le 21 avril à Paris, l'OIF a expliqué les raisons : « L'état d'urgence sanitaire décrété sur la quasi-totalité de la planète bouleverse la tenue des événements internationaux prévus de longue date. Face à cette situation totalement inédite et pour agir de manière responsable en faveur des artistes et des athlètes, de nombreux évè-

nements culturels et sportifs internationaux ont été reportés, tels que les Jeux olympiques de Tokyo, désormais prévus du 23 juillet au 8 août, soit aux mêmes dates fixées pour la tenue des 9^{es} Jeux de la Francophonie à Kinshasa en République démocratique du Congo. »

Pépin Guillaume Manjolo, ministre d'Etat, ministre de la Coopération, de l'Intégration régionale et Francophonie l'a indiqué dans une lettre adressée à la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, demandant après consul-

tation du président de la République démocratique du Congo, un report des 9^{es} jeux de la Francophonie à l'été 2022.

L'OIF a rassuré que les nouvelles dates seront annoncées prochainement par le Comité international des jeux de la Francophonie (CIJF) après recommandations de son conseil d'orientation et consultation et du conseil permanent. Les Jeux de la Francophonie est une compétition multisports et un ensemble de concours culturels organisés dans les épreuves

individuelles ou par équipes. Organisés par le CIJF et le comité national des Jeux de la Francophonie sous l'égide de l'OIF, ils contribuent à la promotion de la paix et le développement à travers les rencontres et les échanges entre les jeunes francophones. Ces jeux favorisent aussi l'émergence des jeunes talents artistiques francophones sur la scène internationale puis contribuer à la préparation de la relève sportive francophone en vue de sa participation à des grands événements sportifs.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Ladislav Douniama ouvre la boîte à souvenirs

Depuis La Réunion, l'ancien chouchou du public congolais, alias Kirikou, s'est livré au jeu des questions souvenirs avec son habituelle jovialité.

Les Dépêches de Brazzaville : Ladislav, avant d'évoquer l'avenir, puisque tu es toujours en activité, peux-tu nous dire si tu te souviens de ton premier match professionnel ?

Ladislav Douniama : Mon premier match en club ? Je pense avec l'En Avant Guingamp lors de ma première saison (ndlr : le 30 juillet 2010, lors de la victoire de l'EAG contre Grenoble en Coupe de la Ligue, avec deux passes décisives délivrées. En 2004-2005, il avait disputé 12 matches de National avec Nîmes, qui avait alors le statut amateur). En tous cas, je me souviens de mon premier but, à Gueugnon (ndlr : le 10 octobre 2010).

LDB : Et le premier en Ligue 1 ?

L.D : Je ne me souviens pas du premier match en L1, mais de mon premier but. C'était de la tête contre Evian-Thonon avec Guingamp (ndlr : 19 octobre 2013).

LDB : Tu jouais à l'US Orléans lors de ta première sélection. Te souviens-tu de l'adversaire ?

L.D : Je crois que c'était contre le Soudan. Le coach Todorov me fait entrer en cours de match et ensuite je délivre une passe décisive à Willy Endzanga pour le seul but du match (ndlr : entré à la 40^e, passeur à la 72^e lors des éliminatoires de la CAN 2010).

LDB : Et ton premier but ?

L.D : C'était en amical, à Luanda, contre l'Angola. J'avais marqué dans les dernières secondes et on avait gagné 1-0.

LDB : Quand as-tu été convoqué pour la première fois ?



L.D : C'était un match amical, soit contre Saint-Etienne, soit contre la Bretagne (ndlr : contre les Verts en mars 2008, puis la Bretagne en mai 2008).

LDB : Quelle est la plus grande émotion de ta carrière ?

L.D : Je dirais que la boîte à souvenirs est bien pleine. S'il faut en choisir un, c'est la qualification à la CAN 2015.

LDB : Et ta plus grande fierté ?

L.D : Je suis fier d'avoir régulièrement repoussé les limites que certains me fixaient à cause de ma taille : d'être devenu international, puis d'avoir joué en Ligue

2, en Ligue 1. Ça m'a permis de jouer une CAN pour mon pays, de gagner une Coupe de France (ndlr : en 2014 avec Guingamp contre Rennes) et d'avoir touché du bout des doigts la Ligue Europa (ndlr : une apparition contre la Fiorentina).

LDB : Y-a-t'il un choix de carrière que tu regrettes ?

L.D : Non, je ne regrette rien.

LDB : Parmi tous tes coéquipiers, en club ou en sélection, lequel t'a le plus impressionné ?

L.D : Thievy Bifouma. J'ai côtoyé des très bons joueurs, mais, lui a un talent incroyable. Je me souviens d'une séance, à Saly,

durant laquelle Claude Le Roy avait organisé des 3 contre 3. J'étais avec Thievy et Fodé (ndlr : Doré). La première équipe qui encaissait un but sortait du terrain... Nous sommes restés pendant toute la séance. Avec lui, c'était facile de jouer au foot.

LDB : Et quel adversaire t'a le plus bluffé ?

L.D : Je dirais Thiago Silva, il est vraiment impressionnant : rapide, intelligent dans les placements, dur dans les duels. Très complet.

LDB : Quel entraîneur a le plus influencé ta carrière ?

L.D : En club, c'est Jocelyn Gourvennec. Il a su me faire prendre conscience de ce que j'étais capable de faire, à comprendre que ma taille était un atout, car elle m'offrait un profil atypique. Quand un coach te fait confiance et te met en confiance, c'est important dans une carrière.

LDB : Et en sélection ?

L.D : Tout à commencer avec Ivica Todorov, que je veux encore remercier, car il est allé me chercher à Orléans. C'est grâce à lui que tout a commencé pour moi. Ensuite, il y a Jean-Guy Wallemme, qui a été très présent lorsque je suis prêté par Lorient à Arles-Avignon. Mentalement, j'avais été affecté de retourner en L2 en ayant l'impression de ne pas avoir vraiment ma chance. Et il a su me relancer, me regonfler le moral. Son discours a été important à ce moment-là. Puis Claude Le Roy : avant la CAN 2015, il était venu me voir à Guingamp pour me dire qu'il avait un onze qui tournait bien, mais qu'il comptait sur moi pour encadrer l'équipe

et que je partage mon vécu au vestiaire. Il m'avait demandé d'être le capitaine du banc de touche. Grâce à cela, j'ai appris à être apporter à l'équipe sans être titulaire. C'était le choix du collectif dans une belle aventure humaine.

LDB : Dans quel club aurais-tu aimer jouer au Congo ?

L.D : Question délicate... donc je vais répondre par une autre question : qu'est qui te dit que je ne jouerais jamais dans un club congolais ?

LDB : Avant une possible arrivée au Congo, ton actualité passe par La Réunion, où les entraînements pourraient reprendre début mai. Tu as d'ailleurs changé de club récemment.

L.D : Oui, je me suis engagé en février en faveur de La Tamponnaise, entraîné par Jean-Pierre Bade (ndlr : ex Lens, OM, Nantes, Strasbourg, Matra et Bordeaux). On espère que le championnat reprendra début juin, après un mois de préparation.

LDB : Qu'est ce qu'on peut te souhaiter : un retour à Guingamp en Coupe de France avec La Tamponnaise ?

L.D : ça serait un joli clin d'oeil, mais le chemin est très long : il faut déjà se qualifier par le biais de la Coupe régionale de France (ndlr : l'équivalent de la Coupe de la Ligue, à elle est différente de la Coupe de la Réunion). Seuls les vainqueurs des deux finales se qualifient pour le 7^e tour de la Coupe de France. La route est longue entre le stade de Tampon et le Roudourou.

Propos recueillis par Camille Delourme

BUNDU DIA KONGO

Le gourou Ne Mwanda Nsemi arrêté par la police

Le chef de la secte Bundu dia Kongo est considéré comme le principal responsable des événements à caractère xénophobe qui se sont déroulés dans la province du Kongo central.

Des événements à caractère xénophobe ont eu lieu récemment dans la province du Kongo central à l'instigation de Ne Mwanda Nsemi (Zacharie Badiengila de son vrai nom), chef spirituel de la secte Bundu dia Kongo (BDK) avec, à la clé, la chasse aux non-originares. Il y a eu mort d'hommes, notamment à Kasangulu, à la suite des accrochages entre les forces de l'ordre et les adeptes de ce gourou qui, entre-temps, avait rejoint Kinshasa où il s'est réfugié à sa résidence située à Macampagne dans la commune de Ngaliema. Accusé d'être responsable de ces actes barbares déplorés dans le Kongo central, l'ex-député était devenu la cible de la police qui était à ses trousses. Informé de l'endroit où il se nichait, des éléments de la police ont assiégé le jeudi 23 avril sa résidence, encerclant quasiment le quartier,

au niveau de l'avenue Mbeseke, où des barrières érigées aux différents points d'entrée étaient visibles. Depuis jeudi, en effet, le trafic sur ce tronçon était perturbé par la présence massive des policiers en tenue qui n'avaient qu'un seul objectif : mettre la main sur Ne Mwanda Nsemi qui n'est pas à sa première bévue. Le même jeudi, la hiérarchie de la police a tenté de négocier avec le gourou afin qu'il se rende sans trop de casse. Les négociations ont été laborieuses et le refus de l'incriminé à acquiescer à l'offre de la police a amené cette dernière à activer son plan B. Ce qui a été fait le lendemain. Les forces de l'ordre déployées dans la zone ont lancé, le vendredi 24 avril, dans la matinée un assaut sur la résidence de Ne Mwanda Nsemi. Il s'en est suivi un échange des tirs avec les « Makiese », ces



Le Chef spirituel de Bundu dia Kongo, Ne Mwanda Nsemi

adeptes qui assurent la sécurité du chef spirituel de BDK. Mais la puissance de feu de la police dont un contingent est venu en renfort était tellement forte que les gardes du gourou ont fini par se rendre, craignant pour leur propre sécurité.

Retranché à l'intérieur de la maison, Ne Mwanda Nsemi a été récupéré en toute quiétude, blessé au passage à la tête par un coup de crosse que l'un des policiers lui a asséné. Il a été immédiatement conduit à la clinique Ngaliema avant de terminer sa journée au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa. Face à ce nouvel épisode signé BDK, le caucus des députés du Kongo central recommande la suspension des activités de politico-religieuses pendant cette période d'état d'urgence.

Alain Diasso

AFFAIRE BUNDU DIA MAYALA

La FBCP exige l'application stricte de la justice

L'ONG veut voir interpellés tous les auteurs de violations des droits de l'Homme ainsi que le dédommagement des victimes liées à cette affaire.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note l'arrestation, le 24 avril, du leader politico-religieux de Bundu dia Mayala (BDM), Zacharie Badiengila, connu sous le sobriquet de Né Muanda Nsemi. La FBCP appelle la justice à faire son travail. L'ONG dit attendre de la justice notamment des poursuites, sans distinction, de tous les auteurs des tueries et autres exactions qui ont visé des innocents dans le cadre de cette affaire.

On rappelle, en effet, que les dernières manifestations des adeptes de Né Muanda Nsemi ont fait plusieurs victimes à Boma, à Kimpese et à Songololo, dans le Kongo central, ainsi que dans la capitale. Parmi ces victimes, il y a eu les membres de BDM, des éléments des forces de l'ordre ainsi que d'autres innocents qui ont été pris entre le feu de la police, de l'armée et les manifestants de ce mouvement. Pour Songolo, on a parlé des près d'une quinzaine de morts et de nombreux blessés. Dans son monitoring de la FBCP dit avoir enregistré, pour les incidents du 24 avril, qui ont conduit à l'arrestation de Né Muanda Nsemi, quatorze morts, trente blessés et plus de cent personnes arrêtées. A en croire cette ONG, tous les blessés ont été conduits au commissariat provincial de la police/ville de Kinshasa, avant leur transfèrement à l'hôpital.

Un communiqué de presse rendu public le 24 avril par le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, Gilbert Kankonde, révèle que le bilan provisoire de cet affrontement entre la police nationale et le leader du mouvement BDM fait état de huit morts, trente-cinq blessés, un traumatisé admis aux



Ne Muanda Nsemi, après son arrestation, encadré par la police/DR

soins et deux cent trois détenus. A l'en croire, il y a eu huit policiers blessés. Le leader du mouvement BDM est accusé d'avoir incité la population à la haine tribale et d'avoir fait une rébellion et atteinte à la sûreté de l'État.

Ne Muanda Nsemi, un récidiviste

On note que c'est la deuxième fois que le chef spirituel et politique de BDM est arrêté par la police pour des motifs similaires. La première fois, c'était en 2015, sous Joseph Kabila. Il s'était échappé de la prison au cours d'une attaque, le 17 janvier 2017, attribuée à ses adeptes, après plus d'une année de détention. Ne Muanda Nsemi, que d'aucuns donnaient soit pour mort lors de cette attaque de la prison centrale de Makala soit enlevé par le pouvoir et tué après, était resté dans la clandestinité pendant près de deux ans. Il a fait une réapparition spectaculaire, après l'élection de Félix Tshisekedi, à côté du président du Conseil national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre, Joseph Olenghankoy. Des voix se sont élevées

pour le voir retourné en prison et être libéré par une décision de justice ou par la grâce présidentielle. C'est cette procédure qui a été adoptée pour lui permettre de vivre en homme libre. Il a été libéré par la grâce présidentielle. Pendant près d'une année, Né Muanda Nsemi est resté presque calme mais, depuis quelques mois, il a commencé à faire des déclarations contre Félix Tshisekedi qu'il accuse de s'être associé avec Joseph Kabila dans la direction du pays, ainsi que des réclamations jusqu'à s'autoproclamer président de la République fédérale du Congo, appelant ainsi Félix Tshisekedi à lui remettre le pouvoir. Malgré les outrages au chef de l'Etat dont il pouvait être inculpé, le pouvoir a fait fi de ce comportement. Il n'a été interpellé que quand ses adeptes ont commencé à sortir dans la rue, violant les dispositions de l'état d'urgence sanitaire due à la pandémie du coronavirus et s'attaquant aux forces de l'ordre et aux innocents, faisant ainsi des morts et des blessés.

Lucien Dianzenza

CORONAVIRUS

L'OMS invite les pays à considérer aussi d'autres urgences sanitaires

La pandémie du Covid est à la une de l'actualité mondiale faisant passer au second plan les autres questions d'urgence sanitaires.

Pour l'OMS, le Covid ne doit pas faire oublier au monde les autres priorités sanitaires. C'est dans ce cadre que le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, exhorte les pays, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, à maintenir les efforts face à d'autres urgences sanitaires et préserver les progrès réalisés contre des maladies telles que le paludisme ou la polio.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique invite instamment « tous les pays à ne pas perdre de vue les progrès qu'ils ont réalisés dans le domaine de la santé alors qu'ils s'adaptent pour faire face à cette nouvelle menace ». Nous avons vu, a-t-elle renchéri, avec l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest que nous avons perdu plus de personnes à cause du paludisme par exemple, que nous n'en avons perdu à cause de l'épidémie d'Ebola. « Ne répétons pas le même scénario avec le Covid-19 », a insisté le Dr Matshidiso Moeti. Elle affirme par ailleurs que « l'Afrique a fait des progrès significatifs au cours des vingt dernières années pour empêcher le paludisme de faire des victimes. « Bien que le Covid-19 représente une menace majeure pour la santé, il est essentiel de maintenir les programmes de prévention et de traitement du paludisme. La nouvelle modélisation montre que le nombre de décès pourrait dépasser sept cent mille cette année seulement. Nous n'avons pas vu de tels seuils de mortalité depuis 20 ans. Nous ne devons pas revenir en arrière », a-t-elle déclaré.

Blandine Lusimana

Six zones de santé à Kinshasa non affectées

Sur les trente-cinq zones de santé que compte la ville de Kinshasa, six seulement sont exemptés de Covid-19.

Selon le secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, ces six zones de santé non affectées se situent dans la partie est de la capitale. Il s'agit des zones de santé suivantes : Police, Biyela, Kimbanseke, Kingasani, Maluku 1 et Maluku 2. S'agissant des provinces, sur les vingt-six, cinq sont en épidémie. La ville de Kinshasa vient en tête avec trois cent quatre vingt-deux cas. Elle est suivie de la province du Nord-Kivu avec cinq cas. La province du Sud-Kivu a rapporté quatre cas. La province de l'Ituri a notifié deux cas. La dernière province est celle de Kwilu avec un cas. La RDC est en passe d'atteindre quatre cents cas. La situation épidémiologique du jeudi 23 avril révèle que, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul de cas confirmés est de trois cent quatre-vingt-quatorze. Le nombre de décès est de vingt-cinq et de guéris est de quarante-huit. Pour ce qui est du suivi des cas, il ressort que deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation. Cent soixante-quatorze échantillons ont été testés. Deux cent quarante-six patients évoluent bien.

En ce qui concerne des cas confirmés, la ville de Kinshasa a enregistré dix-sept cas. Il va sans dire que la lutte contre cette pandémie qui occupe la une de l'actualité à travers le monde appelle à la solidarité internationale pour sauver de nombreuses vies. En RDC, cet appel qui a été lancé par le chef de l'Etat a trouvé un écho favorable auprès des hommes et des femmes de bonne volonté et des institutions internationales ou encore des ONG nationales qui ont apporté leur contribution soit en espèce soit en équipements et autres matériels de lutte contre le Covid-19. Toutefois, pour prévenir cette maladie, il est conseillé de respecter les gestes barrières, notamment se laver les mains régulièrement avec du savon ou une solution hydro-alcoolique, respecter la distance d'au moins un mètre, de porter le masque et, en cas de maladie, de rester à la maison et appeler les équipes de riposte.

B.L.

COVID-19

Ikala Engunda évoque l'impact de la pandémie sur l'économie nationale

Le Covid-19 s'avère un sérieux problème économique mondial, et naturellement pour la République démocratique du Congo. Beaucoup d'activités sont à l'arrêt depuis plus d'un mois à la suite de l'état d'urgence sanitaire décrété par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi.

Dans le magazine audiovisuel « Prélude » animé John Ngombua sur la chaîne Antenne A (AA), l'économiste Alain Ikala Engunda donne des pistes d'ajustements qui lui semblent appropriés pour éviter le naufrage total de l'économie nationale. « Le Covid-19 aura nécessairement un impact sur notre économie. En fait, les recettes de l'Etat congolais proviennent principalement des ressources minières, notamment des exportations achetées par la Chine. Si la demande chinoise baisse, notamment sur le cuivre et le cobalt, cela aura un impact direct sur les recettes nationales. Et si l'on ajoute la baisse des cours du cuivre et du cobalt, les recettes vont baisser drastiquement. Pour donner un ordre de grandeur : le mois passé, la RDC a fait moins de 350 millions de dollars américains de recettes, c'était juste assez pour pouvoir payer les dépenses courantes, c'est-à-dire le fonctionnement et les rémunérations. Il faut espérer trouver d'autres sources de revenus et ne plus dépendre uniquement des ressources extractives pour ne pas subir l'influence de la baisse ou de la hausse des matières premières. Oui, le Covid-19 aura un impact sur notre économie et ça va se sentir », affirme-t-il.

Concernant les secteurs qui seront les plus affectés par la crise née de cette pandémie, Alain Ikala Engunda précise : « Les secteurs qui

seront les plus touchés au regard de la propagation de ce virus en RDC, sont ceux qui dépendent notamment de l'exportation et surtout de la demande chinoise, et j'entends par là les secteurs minier, pétrolier et forestier, dont les exportations dépendent de Chine ».

Quant à remédier aux dégâts du Covid-19 sur l'économie nationale, cet expert en économie pense à des actes symboliques, notamment diminuer le coût du fonctionnement des institutions et des rémunérations. « Pour faire en sorte que l'impact néfaste soit amoindri dans l'économie congolaise, ce qu'il faudrait faire est avant tout symbolique. Le public doit d'abord comprendre que 80 % des dépenses de l'Etat, c'est le fonctionnement et les rémunérations. L'Etat n'a pas assez d'argent pour investir, et on ne peut continuer de cette manière. Il faut, de manière drastique, baisser les rémunérations et le fonctionnement, aussi faut-il accepter que l'on ne puisse pas avoir un gouvernement éléphantesque, comme nous l'avons aujourd'hui, avec deux cents personnes ayant rang de ministre, parce que cela gonfle le fonctionnement et les rémunérations qui prennent 80 % des recettes nationales. Si l'on diminue cela, l'argent évacué pourrait permettre d'investir dans



Alain Ikala Engunda, économiste des secteurs porteurs », soutient Alain Ikala Engunda.

Parlant de l'impact de la pandémie sur les entreprises, l'économiste propose : « Pour les entreprises, le gouvernement a pris des moyens intéressants qu'il faudrait peut-être externaliser. Car il y a des entreprises qui subissent l'impact néfaste à cause de la baisse de la demande chinoise, notamment les entreprises minières. C'est vrai on regarde beaucoup les miniers, mais il y a aussi le secteur forestier où l'impact est important parce que la demande chinoise a baissé. On devrait penser à ces entreprises du secteur forestier, notamment, en termes de moratoire sur la Taxe de la valeur ajoutée (TVA) et de crédit d'impôt. Cela, afin de baisser l'impact négatif

parce qu'aujourd'hui par exemple, une entreprise forestière qui se trouve à l'Equateur et qui est la seule industrie de la place ne peut pas se permettre de fermer. Il faut trouver des moyens ou faire un moratoire sur le paiement de certaines taxes pour aider ces entreprises à traverser ce moment difficile ».

Les routes pour stimuler l'économie

A la question de savoir si le Covid-19 pouvait être un déclic pour stimuler la production interne, l'économiste est pertinent dans sa réponse. « Stimuler la production oui, mais laquelle ? Quand j'entends parler de stimuler la production, je vois les minerais ; on pense encore qu'il faut investir dans les mines pour espérer se développer. Il faut changer de paradigme ! Aujourd'hui, on a trois facteurs en RDC qui pourraient aider à développer le pays : le nombre de population estimé à 80 millions, l'étendue de notre territoire et la qualité de notre sol. Nous pouvons devenir une puissance agricole », dit-il. Et de poursuivre : « Le seul problème en RDC est que les provinces sont enclavées, elles ne sont pas reliées. Pourtant, il y a un marché de 80 millions de personnes. C'est cette richesse-là aujourd'hui qu'il faut essayer d'envisager. Mais

qu'est-ce qu'on fait pour stimuler ce marché, cette production ? Nous avons le Fond d'entretien routier (Foner) qui ne produit que 180 millions de dollars chaque année mais ne sert qu'à l'entretien routier alors que nous devons relier nos provinces. Le modèle actuel avec le Foner pour l'entretien des routes n'est pas suffisant, on a besoin des milliards que nous n'avons pas ».

Pour stimuler cette économie, insiste-t-il, il faut changer de paradigme et faire comme la France après la Seconde Guerre mondiale. Pour refaire son infrastructure routière, elle a utilisé le mécanisme de concessions routières. C'est un mécanisme qui permet à l'Etat de céder des parts, des concessions des routes pour que les privés puissent les construire et se faire payer par les péages et ainsi bâtir le réseau routier. Ce qui permettra aux provinces de s'interchanger des produits et d'avoir cette stimulation de l'économie via l'échange. « Donc, notre plus grande richesse, ce ne sont pas les minerais. Notre plus grande richesse, c'est la population et la force de travail que nous devons mettre en marche. Le modèle du Foner est dépassé. Nous devons aller vers le modèle des concessions routières pour relier nos provinces. C'est ainsi que nous deviendrons une puissance régionale, continentale et mondiale. Sans les routes, il n'y a pas d'espoir en économie », conclut-il.

Martin Engimo

Des conséquences économiques et sociales « d'une ampleur inégalée »

La Banque mondiale (BM) parle « d'une tragédie humaine à l'échelle planétaire qui porte un coup d'une gravité sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale ». Pour le Fonds monétaire international (FMI), l'actuelle crise « peut inverser les progrès récents en matière de développement ». En RDC, on table déjà sur une récession de moins 2 % à cause de la chute des exportations des minerais.

Avec l'ampleur de la pandémie dans les pays africains, les signaux d'alerte viennent un peu de partout. La BM projette le pire dans les prochains jours : « Les pays les plus pauvres risquent d'être bientôt touchés sur tous les fronts, et la catastrophe économique et sociale qui les frappera aura des effets qui se propageront dans l'ensemble du monde, en favorisant la diffusion du virus et en mettant en péril le redressement de l'économie mondiale ». Par conséquent, la coopération reste un impératif pour éviter le pire, soutient-elle. Les choix d'aujourd'hui détermineront la capacité des pays en développement à faire face à la crise sanitaire et économique.

La même crainte est partagée par le FMI qui apporte quelques chiffres. En 2020, l'Afrique subsaharienne va enregistrer la pire contraction jamais enregistrée, soit 1,6 %. Certes, la priorité reste bien le renforcement des capacités et des dépenses de santé pour sau-

ver des vies et contenir l'épidémie. Mais les besoins de financement sont énormes pour relever ce défi. « Il est essentiel que tous les partenaires au développement apportent leur soutien, y compris en allégeant la dette des pays les plus vulnérables », indique le FMI. L'institution financière internationale invite les pays en développement à mettre en œuvre des politiques budgétaire, monétaire et financière qui protègent les groupes vulnérables pour atténuer les pertes économiques et sout-

« Il est essentiel que tous les partenaires au développement apportent leur soutien, y compris en allégeant la dette des pays les plus vulnérables »

nir la reprise. Dans le registre des chiffres, la RDC n'est pas épargnée par la contraction des activités économiques au cours de cette période exceptionnelle. En effet, on évoque une contraction du PIB de l'ordre d'un peu moins de 50 milliards de dollars américains. « Les exportations minières sont affectées à travers la baisse de la demande. Le secteur minier, représentant environ 25 % du PIB, assure un très fort pourcentage des recettes de l'Etat et emploie beaucoup de main d'œuvre », conclut le FMI.

Sur le plan social, l'Organisation Action contre la faim affirme s'être déployée dans quarante centres de santé de la capitale pour accompagner les services locaux compétents dans les activités de prévention. Cette situation tombe au plus mal pour le pays qui enregistre déjà une grave crise alimentaire. Actuellement, 1,1 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

La deuxième vague des Congolais en provenance de Dubaï à Kinshasa

Après le rapatriement de cent soixante-dix Congolais venant de Dubaï, la RDC a reçu une autre délégation de ses ressortissants depuis le jeudi 23 avril.

Près de cent quatre-vingt congolais en provenance de Dubaï, capitale des Emirats Arabes Unis, ont atterri à l'aéroport de Ndjili. Ce deuxième rapatriement a bénéficié des mêmes modalités que celui du 22 avril 2020, notamment le contrôle sanitaire par les équipes de la surveillance aux points d'entrée et de contrôle, ainsi que l'escorte et sécurisation du site d'hébergement. Toutes ces personnes venues de Dubaï ont été mises en quarantaine pour l'observance des mesures barrières. Ce temps de confinement, qui en principe devra durer quatorze jours, permettra aux équipes de riposte de suivre ces compatriotes pour savoir s'ils ne vont pas présenter les signes de la maladie avant de les décharger. Les équipes de riposte s'activent pour venir à bout de cette pandémie. Outre la prise en charge médicale des malades, ces équipes travaillent aussi pour veiller au respect des mesures de protection et de sécurité. Contrairement aux autres jours, les équipes de terrain de la riposte ont signalé qu'aucune autorité congolaise n'a résisté ce jour au respect des mesures barrières mises en place dans le cadre du confinement de la Gombe et de la prévention contre le Covid-19 en RDC.

Blandine Lusimana

HAUT-LOMAMI

Inondations dans les territoires de Kamina, Bukama et Malemba-Nkulu

Les trois territoires de la province du Haut-Lomami sont en proie à des inondations causées par les pluies diluviennes de ces derniers jours, avec des dégâts matériels importants.

Les trois territoires de Bukama, Kamina et Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami, en proie à des inondations causées par les pluies diluviennes qui s'abattent depuis plusieurs jours dans ces contrées, ont urgemment besoin de l'intervention du gouvernement. Il y a une semaine, une très forte pluie a ravagé les terres, déversant les eaux du barrage Nzilo de la rivière Lualaba. Et le bilan est lourd avec plusieurs quartiers totalement inondés laissant à 615.681 personnes sans-abris, selon les statistiques de communication des services de centres de santé des territoires concernés.

Selon le député provincial du Lualaba, Paul NgoyNsenga-Binthelu, 126.982 habitants ont été touchés par des inondations dans des quartiers de la ville de Kamina, chef-lieu du Haut-Lomami. 581 maisons se sont écroulées tandis que 246 autres ménages passent la nuit à la belle étoile avec au moins 1100 enfants.

Dans l'agglomération de Bukama, 257.966 habitants se sont re-



Inondation dans le Haut-Lomami

trouvés pris dans les inondations qui ont touché 25.109 maisons. Et 31.466 ménages sont affectés par cette catastrophe naturelle, ainsi que 35.345 enfants. 6.357 autres maisons se sont écroulées obligeant 7.265 ménages à passer la nuit à la belle étoile. A Malemba-Nkulu, souligne l'élu local Paul NgoyNsenga-Binthelu,

230.733 habitants sont concernés par la catastrophe, 5.540 maisons ont été inondées et 4.471 autres maisons démolies par les eaux. 10.011 ménages et 10.731 enfants sont directement affectés et 6.156 personnes passent la nuit à la belle étoile. Les chiffres sont terribles : 95.669 habitants au total sont non assis-

tés et passent la nuit sans abris tandis que 47.171 enfants de 0 à 5 ans sont exposés à un environnement malsain. Et 22.675 enfants courent le risque de déperdition scolaire. L'on signale aussi que 29 centres de santé et postes ont été totalement inondés, ainsi que 122 écoles. « La situation s'est aggravée dans les sites

d'accueil des sinistrés avec le surpeuplement et la population est exposée à diverses maladies. On craint le pire avec la menace de la pandémie de Covid-19 », prévient le député provincial Paul NgoyNsenga-Binthelu. Celui-ci est également président de Commission d'évaluation des dégâts multiformes causés par les inondations et les éléphants en divagation dans la province du Haut-Lomami, mise sur pied par l'assemblée provinciale du Haut-Lomami.

Outre cette catastrophe, ces territoires du Haut-Lomami sont en effet depuis quelques années victimes de la divagation des éléphants du parc d'Upemba qui quittent régulièrement leur milieu naturel et détruisent des villages entiers causant des morts d'hommes et beaucoup de dégâts. Déjà saisis par cette cruciale question de divagation des pachydermes dans les villages de ces territoires, le gouvernement et les autres institutions du pays n'ont pas encore apporté une solution durable.

Martin Engimo

MINES

La société civile exige le rejet de cession des parts de Sokimo à AJN Resources

La Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) et des organisations de la société civile ont organisé une conférence de presse, le 21 avril à Kinshasa, pour dénoncer la société AJN Resources Inc.

Dans un communiqué de presse, les organisations de la Société civile, déclarent : « le gouvernement de la RDC doit rejeter la cession des parts de la Société minière de Kilo Moto (Sokimo) à AJN Resources ». La Licoco et ces organisations ont en fait réagi au communiqué de presse d'AJN Resources Inc. du 15 avril. « Les organisations signataires du présent communiqué expriment leur désaccord avec ce qui tend à devenir une arnaque malgré leurs précédents avertissements au gouvernement congolais, à SOKIMO et à AJN. Alors que les réunions du Conseil des ministres sont suspendues, la ville de Kinshasa isolée d'autres provinces, certains services techniques et sociétés minières travaillant minimalement ou en confinement contre COVID-19 depuis la fin du mois de mars, les signataires ont découvert avec surprise le communiqué du 14 avril 2020 publié par des agences de communication au nom de AJN Resources Inc. et repris par des médias anglophones canadiens », peut-on lire dans le communiqué de ces organisations de la société civile en RDC.

Le communiqué reprend un extrait du communiqué d'AJN Resources qui indiquait ceci : « AJN Resources Inc. a le plaisir d'annoncer des estimations

historiques des ressources minières à Zani Kodo et Giro Goldfields et une mise à jour sur le projet aurifère du Nord congolais (GNPC) où AJN a le droit d'acquiescer indirectement 30 - 35% des intérêts transportés gratuitement sur 13 licences couvrant 3801 km² en vertu du protocole d'entente (MoU) signé le 18 janvier 2020 avec la Société Minière de Kilo-Moto SA (SOKIMO) ».

« Nous avons publié notre communiqué en février où nous avons dénoncé le fait que AJN Resources est un trader, un commerce. AJN resources n'est pas une société minière, elle ne peut nous dire aujourd'hui qu'elle exploite une source, elle n'a jamais exploité de mine, c'est un trader. Et les traders travaillent sur les marchés financiers. Ils vendent des titres, empochent des commissions, c'est cela leur rôle », a argué Ernest Mpararo de la Licoco.

Les organisations signataires ont donc été « stupéfaites de lire à travers le site internet d'AJN Resources Inc, que cette dernière continue à mobiliser les investisseurs pour qu'ils financent son projet d'exploitation d'or en République Démocratique du Congo ». Ces organisations « demandent aux investisseurs probables et intéressés qui veulent s'aventurer dans le projet AJN Resources

en République Démocratique du Congo de diligenter des enquêtes pour savoir comment AJN Resources a signé un mémorandum d'entente avec SOKIMO pour qu'il acquiesce 30% des parts dans le projet Zani Kodo, comment est-ce que SOKIMO a accepté de céder ses parts de 35% dans le projet GIRO Goldfield et comment la SOKIMO braderait aussi un gisement certifié de 45T d'or de Kibali Sud ? ».

En considérant la réaction du ministre du Portefeuille le 23 février à la suite de leur communiqué du 22 février, ces organisations estiment que ce dernier doit demander à Sokimo de résilier le mémorandum d'entente qu'il a signé avec les responsables d'AJN Resources. Les raisons qui militeraient pour la résiliation du contrat seraient pertinentes. En effet, renseigne-t-on, « AJN Resources n'a pas de moyens financiers pour réaliser un projet d'une grande envergure comme le projet Kodo. D'ailleurs les responsables d'AJN Resources cherchent des fonds au niveau international, en violation des dispositions du Code Minier en ses articles 40, 41, 42 et 185 ». Ces organisations considèrent aussi que AJN Resources n'est pas une entreprise qui a une expérience dans l'exploitation minière. Sur le site internet de cette dernière, nulle



part n'est mentionné le fait que la société a déjà réalisé une exploitation minière proprement dite. « AJN Resources qui est cotée à la bourse canadienne aurait sérieusement violé les règles en matière d'informations tout en déclarant des résultats sans aucun sous-bassement technique et AJN Resources aurait aussi fait recours à une Société écran pour justifier un montage financier grotesque, ce qui s'apparente à un blanchiment des capitaux », affirment les organisations de la Société civile. Des soupçons de corruption pèseraient sur ce mémorandum car AJN Resources aurait signé un mémorandum d'entente avec Sokimo pour acquiescer toutes les parts de Sokimo dans tous les projets existants et en cours.

Les revendications des organisations

« Connaissant les modes opératoires de certains opérateurs et mandataires, les signataires du présent communiqué détiennent des indices, des sources fiables, que les responsables d'AJN auraient promis des avantages indus et illégaux aux responsables de SOKIMO dès que la mobili-

sation des fonds sera effective », accusent les organisations de la Société civile. Le ministre du Portefeuille qui devrait demander la suspension de ce mémorandum n'a pas encore donné l'ordre aux responsables de SOKIMO de stopper cette transaction. Aussi demandent-elles au ministre du Portefeuille « d'ordonner l'annulation immédiate de ce mémorandum d'entente entre AJN Resources et SOKIMO ; de sanctionner les responsables de SOKIMO qui sont impliqués dans cette transaction mafieuse ; d'organiser un appel d'offre pour la prise de participation des parts de SOKIMO dans tous ces projets en privilégiant les opérateurs qui ont des moyens financiers en lieu et place des opérateurs spéculateurs (traders) en bourses ».

Enfin à la Bourse canadienne, ces organisations suggèrent « de diligenter une enquête sur les déclarations d'AJN qui sont truffées des faussetés tenant à dérouter ses investisseurs potentiels. AJN ne détient aucun droit en vertu de ce Protocole d'Accord qui n'était qu'une expression d'intention ».

M.E.

FOOTBALL- TRANSFERTS

Nsakala va changer d'air, Strelly Mamba plaît à Borussia Monchengladbach

Le mercato d'été est déjà actif et des négociations sont entamées même si l'on est encore officiellement dans la période des transferts. Quelques joueurs congolais vont aussi opérer des mouvements.

L'on apprend que le latéral gauche international congolais Fabrice Nsakala ne pourra pas rester Alanyaspor en D1 Turque après trois mémorables saisons. Le joueur de 29 ans formé à Troyes en France et passé par Anderlecht en Belgique est courtisé par deux ogres du football turc : Fenerbahçe et Beşiktaş. L'on apprend aussi que des clubs étrangers s'intéressent au Congolais. « Il y a des propositions de Fenerbahçe et Beşiktaş pour Nsakala. Nous étions sur le point de traiter avec le joueur jusqu'à ce que certaines équipes entrent en jeu. Nous avons accepté son offre (de Fenerbahçe), mais le joueur a reculé. Le président Ali YildirimKoç (président de Fenerbahçe) m'aurait dit s'il y avait quelque chose », a laissé entendre à la presse turque Hasan Çavusoglu, président d'Alanyaspor. Finalement, le joueur a tranché.

Fabrice Nsakala a trouvé un accord préliminaire avec Beşiktaş, fait-on comprendre. Il va signer un contrat pour deux ans avec une année en bonus. Son salaire sera d'un million d'euros avec la possibilité d'augmentation la prochaine saison. Le latéral gauche a été régulier cette saison avant l'interruption du championnat suite à la pandémie du Covid-19, avec 27 titularisations et une passe décisive, toutes compétitions confondues. Notons qu'il n'a pas été rappelé chez les Léopards



Fabrice Nsakala

pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021.

L'attaquant congolais Strelly Mamba de Paderborn en Bundesliga est pisté par un autre club de la D1 allemande, le Borussia Monchengladbach, a récemment fait savoir la presse germanique. Le Congolais de 26 ans joue sa première saison dans l'élite du football allemand après avoir passé quelques saisons en

divisions inférieures. Régulier depuis le début de la saison avec Paderborn, l'ancien buteur d'Énergie Cottbus (D4 Allemande) a déjà inscrit six buts et délivré deux passes décisives en vingt matchs toutes compétitions confondues cette saison. Ces statistiques ont vraisemblablement attiré l'attention des dirigeants de Borussia Monchengladbach, en plus d'un match mémorable que Strelly Mamba a réalisé



Strelly Mamba

contre ce club, auteur d'un doublé pour un score final de trois buts partout entre Paderborn et Borussia Monchengladbach.

Ce jour-là, le Congolais s'est révélé à la face du monde et a forcé l'admiration et surtout suscité la curiosité d'autres clubs à son égard. L'on estime sa valeur marchande à 1,6 millions d'euros. Blessé lors de la confrontation entre Paderborn et Bayern Munich, Strelly Mamba a repris avec

l'entraînement individuel, guéri d'une lésion partielle du tendon du biceps à la cuisse droite. Il avait juste besoin de repos avant de revenir. Strelly Mamba fait partie des binationaux suivis par le nouveau staff technique des Léopards de la République démocratique du Congo dirigé par le sélectionneur Christian N'sengiBiembe et son adjoint Christopher Oualembo.

Martin Engimo

DISPARITION

SOS de Lisperd pour feu Nicodème Kabamba abandonné à la morgue

Après presque deux mois passés dans la morgue de la clinique Ngaliema, la dépouille mortelle de l'ancien international et coach adjoint des Léopards Nicodème Kabamba n'est pas encore inhumée. Le dossier traînerait au niveau du ministère de Budget.

La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme (Lisperd) se préoccupe de la situation du feu Nicodème KabambawaKabangu alias Serpent de rail, ancien international congolais et vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en 1968 en Ethiopie.

Décédé le 28 février 2020 à Kinshasa, sa dépouille mortelle se trouve encore à la morgue de la clinique Ngaliema. La Lisperd sollicite ainsi l'implication des autorités compétentes pour que ce Léopard champion d'Afrique et coach adjoint du sélectionneur yougoslave Vidi-

nic en 1974 soit enterré même dans l'intimité, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures prises par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19. En fait, la dépouille mortelle de feu Nicodème Kabamba est bloquée à la morgue de la clinique Ngaliema, alors que son dossier, souffle-t-on, traînerait au ministère du Budget.

« Feu Kabamba Nicodème, capitaine et champion d'Afrique 1968 et coach adjoint de Vidinovic des Léopards, est décédé le 28 février et son corps a été acheminé à la morgue de la



Kabamba en 2016 tenant la réplique de la coupe d'Afrique gagnée en Ethiopie en 1968

clinique Ngaliema. Nous avons saisi la Fédération congolaise de football association (Fecofa), le président Constant Omari a même fait le déplacement à la morgue et a pris langue

avec la famille pour dire que dans un premier temps, la Fecofa a avancé des frais pour l'hébergement du corps au frigo de la morgue jusqu'au jour de la levée du corps », indique Maître Alain Makengo, président de la Lisperd.

Il ajoute : « Nous avons aussi saisi le ministère des Sports qui a introduit le dossier en bonne et due forme au niveau du ministère de Budget depuis le 6 mars 2020. Le dossier se trouve donc à ce niveau. Nous ne voulons pas qu'il y ait beaucoup de fonds là-dessus, parce que les instructions qui ont été données par le chef de

l'Etat Félix Antoine Tshisekedi sont claires dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, toutes les obsèques se feront dans l'intimité, il n'y aura

pas beaucoup de gens, nous avons demandé même le minimum pour que l'illustre disparu soit inhumé ». Mais jusqu'à l'instant, regrette-t-il, le dossier est au ministère du Budget. Tout le monde est au courant de cette situation, aussi bien la Fédération congolaise de football association que les ministères des Sports et du Budget.

« Mais ce qui nous fait tiquer, c'est de voir un Léopard qui a servi le pays, c'est par eux que nous avons deux étoiles sur le maillot national (la RDC est vainqueur de la CAN en 1968 alors que Kabamba était joueur, et en 1974 lorsqu'il était coach adjoint de Vidinovic), être abandonné presque deux mois après son décès, dans la morgue. C'est ce qui fait mal. Nous sollicitons l'indulgence des autorités qui ont ce dossier de pouvoir le décanter pour que nous puissions enterrer, même dans l'intimité, ce Léopard Nicodème Kabamba », conclut-il avec amertume.

M.E.

« Feu Kabamba Nicodème, capitaine et champion d'Afrique 1968 et coach adjoint de Vidinovic des Léopards, est décédé le 28 février et son corps a été acheminé à la morgue de la clinique Ngaliema. Nous avons saisi la Fédération congolaise de football association (Fecofa), le président Constant Omari a même fait le déplacement à la morgue et a pris langue avec la famille pour dire que dans un premier temps, la Fecofa a avancé des frais pour l'hébergement du corps au frigo de la morgue jusqu'au jour de la levée du corps »

CORONAVIRUS

Le confinement inspire Clarisse Nkouka Mik à travers le gospel

A son rythme, la Congolaise Clarisse Nkouka Mick distille, par les réseaux sociaux, ses louanges à l'heure du confinement dicté par la crise sanitaire.



Clarisse Nkouka Mik

Membre du groupe Gospel Les Nkouka Sisters en temps d'enfermement prolongé, «confinement oui, mais louange autorisée !», clame-t-elle, pour vaincre la pandémie qui sévit dans le monde. De ce fait, pour ses débuts au piano ou a capella, elle improvise, sert une nourriture spirituelle en invoquant Dieu pour qu'il vienne à la rescousse délivrer le monde en cette période sombre de moments de crise sanitaire où l'inquiétude rend la vie compliquée, pénible, énervante et met le cœur dans un état de tension intérieure au point de fatiguer le corps lui-même.

Comme touchée par la grâce, pour chasser l'angoisse et le stress, elle enchaîne ses chants, pleins de quintessence d'amour, en kikongo, aux titres évocateurs : « Tuenda tadi Kulunsi /Allons voir la croix » ou « Nzambi za zoulou / Dieu du ciel ».

A l'origine, rien ne pressentait Clarisse Nkouka à s'adonner au Gospel. Titulaire d'un baccalauréat scientifique obtenu au lycée de la Libération à Brazzaville, c'est depuis son installation en France qu'elle est devenue un chantre de la communication populaire, à la fois chrétienne et musicale, made in Congo.

https://www.facebook.com/clarisse.biankazi/videos/2833263253458243/?epa=SEARCH_BOX

Marie Alfred Ngoma

Le Covid-19 gâte la promotion de l'album « Palpite » de Youyou Mobangué

Le single de deux génériques et d'une rumba intitulé « Tsubou-Tsubou » déjà disponible sur les plateformes de téléchargement légales en ligne devra encore attendre pour se faire l'écho attendu, le temps d'espérer que le coronavirus (Covid-19) achève sa caravane.

Le mini album de l'ex-sociétaire de Bana Poto-Poto et d'Extra Musica Zangul, produit par Wolfgang Music Records contient un cocktail d'animations caractéristique de l'artiste. Youyou Mobangué de Brazza y a ajouté une nouvelle dose de chaleur avec la danse Mbappé, un clin d'œil aux jeunes filles aux allures libertines, égéries d'une nouvelle génération d'ambianceurs.

En ligne, c'est le titre Tsubou-Tsubou qui est en promo-



Youyou Mobangué de Brazza

tion. Une campagne quelque peu ternie par le bruit du Covid-19 qui retient les esprits depuis plusieurs semaines.

« J'ai mis en ligne Tsubou-Tsubou qui est une chanson aux mélodies angéliques. Mais, nous sommes en train de buter sur la promotion à cause du coronavirus qui recommande à rester confiner

chez soi », a récemment expliqué l'artiste qui appelle ses fans à observer le confinement chez eux.

La sortie du single avait prévu un programme de promotion qui devrait conduire l'artiste sur plusieurs podiums, comme celui du festival Vaudou au Bénin reporté à cause de la pandémie.

Quentin Loubou

Les membres de la diaspora n'ont pas pu assister aux obsèques de leurs amis

Ils sont plus d'une vingtaine de Congolais de France décédés de début mars à ce jour. En raison du confinement, la diaspora n'a pas été en mesure d'honorer ses membres dans le respect de ses us et coutumes.

Avec regrets, Ladis Arcade Mboungui, dernier artiste du label Cyriaque Bassoka, regrettait amèrement, dans son interview à la presse, de ne pas avoir pu

assister à l'enterrement de son producteur, porté en terre le vendredi 17 avril au cimetière de Corbeil-Essonnes.

En cette période de confinement, les rassemblements d'un trop grand nombre de personnes sont formellement interdits afin d'éviter toute propagation du virus. Les Congolais, habitués à honorer leurs morts, se sont heurtés aux difficultés de l'organisation des obsèques.

C'est la même peine, le même désespoir, un crève-cœur pour Matsanga Chardel Lucie Ewing, président de l'association des Sapeurs de France, confronté dans la douleur de ne pas dire au revoir à au moins quatre de ses amis. Tour à tour, il a vu partir de loin, sans cérémonie aucune : Aurlus Mabelé, Dada Porret, Loris la Congolaise et tout récemment, Célestine Jessy-B. Pour la circonstance, il a dû initier une cagnotte de solidarité 242 # parrainée par l'artiste Chimène Moutouari GDF. Une impression d'inachevé.

M.A.N.



Capture d'écran images KMC lors de l'enterrement de Loris la Congolaise le 14 avril 2020 au cimetière de Pantin en France/ Crédit photo : TV KMC

RÉFLEXION

Gare aux barrières !

Que toutes les nations élèvent des barrières internes (confinement) et externes (fermeture des frontières) pour se protéger contre le Covid-19 n'a rien de surprenant, ni même de choquant. Mais si elles ne les abaissent pas très vite, en prenant bien sûr les précautions nécessaires pour éviter que la pandémie les submerge, elles provoqueront à l'échelle du globe terrestre une crise économique, financière, sociale que la communauté internationale dans son ensemble sera incapable de gérer. Avec toutes les conséquences désastreuses que l'on peut imaginer, conséquences dont la crise de 1929 il y a près d'un siècle nous a donné une idée précise.

Croire, d'une part, que ce repli sur soi individuel et collectif pourra

mettre les peuples des cinq continents à l'abri, d'autre part que ce même repli sur soi ne risque pas de provoquer un drame beaucoup plus grave encore que le coronavirus serait, dans le moment présent, commettre la pire des erreurs. Sans doute, en effet, l'élévation plus ou moins durable de barrières entre les peuples permettra-t-elle de lutter efficacement contre la maladie en attendant que soient mis au point les vaccins capables de la stopper, mais la crise globale qui en résultera inévitablement à l'échelle de la Terre sera probablement bien pire. L'Histoire, la grande Histoire, est là pour le rappeler à ceux d'entre nous qui seraient tentés de l'oublier aujourd'hui.

Ce qui ressort de façon évidente des remarques précédentes est bien le fait que seule une coordi-

nation planétaire des actions à mener pour combattre la pandémie résoudra le problème très matérialiste auquel nous sommes tous confrontés aujourd'hui. Mais, hélas !, il apparaît de façon plus claire chaque jour qui passe que les Etats, les gouvernements ne l'ont toujours pas compris, ce qui les conduit à enfermer leurs peuples dans un carcan dont ne peut sortir que le pire à plus ou moins long terme.

Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les effets dramatiques que provoque déjà partout l'effondrement de la mondialisation sur laquelle s'est construit le monde moderne tout au long des soixante-dix dernières années: réduction drastique des échanges commerciaux, arrêts de la production, hausse vertigineuse du chômage, plongeon dans le vide des popula-

tions les plus démunies, hausse jamais vue des dépenses publiques, accumulation des dettes individuelles et collectives, tensions sociales, montées de la violence dans les quartiers défavorisés des cités, affrontements larvés entre les grandes puissances...

Dans le même temps donc où les chercheurs du monde entier se mobilisent pour trouver une réponse efficace au Covid-19 les Etats et les gouvernements doivent s'entendre pour, sinon arrêter, du moins freiner le désastre économique et financier qui se confirme d'heure en heure. S'ils ne le font pas ils se trouveront tous confrontés dans les semaines qui viennent à des problèmes infiniment plus graves et moins solubles que ceux auxquels ils font face sur le plan médical et sanitaire.

Jean-Paul Pigasse